

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mohamed Seddik BENYAHIA – Jijel
Faculté des Sciences et de la Technologie

Département d'Architecture



Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de :
MASTER ACADEMIQUE

Filière :
ARCHITECTURE

Spécialité :
ARCHITECTURE ET ENVIRONNEMENT URBAIN

Présenté par :
Asma ALIOUA
Nora BOUTAGHANE
Yamina CHIBOUT

Projet :

**Réaménagement des places publiques : la place de l'ancienne
église, la place Abbane Ramdane et la place Khmisti
Mohammed à Jijel**

Date de soutenance : 18/10/2017

Composition du Jury :

Warda BOULFANI M.A.A, Université Mohamed Seddik BENYAHIA – Jijel, Président du jury
Hayette HADEF M.C.B, Université Mohamed Seddik BENYAHIA – Jijel, Directeur de mémoire
Said SAFRI M.A.A, Université Mohamed Seddik BENYAHIA – Jijel, Membre du Jury



REMERCIEMENTS

Nous adressons nos sincères remerciements à notre encadreur

HADEF Hayyete .

Qui a nous orienter et conseiller ce travail avec la patience requise.

Aux enseignants de département d'architecture d'université de Jijel.

DEDICACE

Je tiens à dédier ce modeste travail à :

*À mes parents pour le soutien qu'ils m'ont apporté tout au long de mes
Études.*

*À mes frères Omar et sa femme Nadia, Ferhat, Youcef, Rabah, Messaoud et À
mes très chères Meriem et son mari, Souhila et son mari, Abla et son mari
Soumia et Samira, À toute ma famille qui n'ont cessé d'être pour moi des
exemples de persévérance, de courage et de générosité.*

*Aux enfants de la famille : Manar, Yahia, Amine, Islam, Nour El Yakine, Takie,
Batoul, Alae, Ghofrane, Abd allah.*

*À mes amis m'ont toujours motivée et encouragée lors de mes périodes de doute. :
Nora, Layla, Salma, Nadira, Saida, Omo saad, Halima, Assia, Wahida, Hanane.*

À mon chères trinôme Nora et Asma qui m'a tellement supportée cette année

Et à mon encadreur Madame

HADEF Hayette

*Je le dédie à: Tous les amis de M.A.E.U et tous les enseignants du département
d'architecture et d'urbanisme.*

*Que toute personne ayant m'aidé de près ou de loin, trouve ici l'expression de ma
reconnaissance.*

Merci.

Yamina

DEDICACE

Je tiens à dédier ce modeste travail à :

À ce grand homme qu'est mon père, ce doux père qui me couvre d'affection et de tendresse et que je ne saurais trop remercier pour tout ce qu'il a fait et continu de faire pour moi par son aide et ses encouragements.

À mon précieux père je dédie ce travail.

À mes frères et mes sœurs, fayçal, mohamed, akila, aziza, ceux qui ont toujours su me remonter le moral chaque fois que j'en avais besoin, m'ont offert toute leur aide et leur attention.

À mes amis m'ont toujours motivée et encouragée : Sara et sabrina.

Merci.

Sans oublier ma plus belle princesse, ma meilleure amie, mon âme sœur qui m'a toujours comprise

Merci Sara.

Je le dédie à: Tous les amis de M.A.E.U et mon chères trinôme

Yamina et Asma.

qui m'a tellement supportée cette année.

Et à mon encadreur Madame HADEF Hayette

Nora

DEDICACE

Je tiens à dédier ce modeste travail à :

Mes parents :

Ma mère, qui a œuvré pour ma réussite, de par son amour, son soutien, tous les sacrifices consentis et ses précieux conseils, pour toute son assistance et sa présence dans ma vie, reçois à travers ce travail aussi modeste soit-il, l'expression de mes sentiments et de mon éternelle gratitude.

Mon père, qui peut être fier et trouver ici le résultat de longues années de sacrifices et de privations pour m'aider à avancer dans la vie. Puisse Dieu faire en sorte que ce travail porte son fruit ; Merci pour les valeurs nobles, l'éducation et le soutien permanent venu de toi

Mes frères Heytem, Islam et Qussay et mon adorable sœur Manel pour leurs encouragements permanents, et leur soutien moral

Mes chères trinôme « Nora et Yamina »

Mes amies de toujours... Fatima, Kenza, Soumia et Warda

Ma petite Zohra et A tous les membres de ma famille, petits et grands pour leur soutien tout au long de mon parcours universitaire

Toutes les personnes que j'aime et qui m'aiment

A moi-même

Que ce travail soit l'accomplissement de vos vœux tant allégués, et le fruit de votre soutien infailible, Merci d'être toujours là pour moi

ASMA

LISTE DE FIGURE

CHAPITRE : I

Figure 01: Dimensions et polyvalence des espaces publics.....	07
Figure n°02 : Billancourt-Boulogne.....	09
Figure n°03: New York time square.....	09
Figure n°04 : Parc paris.....	10
Figure n°05: Baltimore estate, ashville.....	10
Figure n°06: Aire de jeux.....	10
Figure n°07: Le cimetière.....	11
Figure n°08 :Coeur d'eau Nîmes,France.....	11
Figure n°09: Place d'Austerlitz, Strasbourg.....	11
Figure n°10: Seine Boulevard, France.....	12
Figure n°11: Champs-Élysées, Paris.....	11
Figure n°12: Street Corridors, Washington.....	13
Figure n°13: Le passage Bourgois.....	14
Figure n°14: 3rd Street Promenade in Santa Monica.....	15

CHAPITRE : II

Figure n°15 : Lieu principale de la cité.....	28
Figure n°16: Plan de forum romain de Trajan.....	29
Figure n°17: Le forum romain de Trajan.....	29
Figure n°18 : La Place baroque (Capitole à Rome).....	29
Figure n°19 : Les places attenantes.....	31
Figure n°20: Les types de la place.....	32
Figure n°21 : La place du 1 er mai à Alger.....	33
Figure n°22 : Place d'agrément.....	33
Figure n°23 La place d'Etoile France.....	33
Figure n°24 : Position de place.....	34
Figure n°25:La typologie de places 1.....	35
Figure n°26: La place, centre du quartier.....	37
Figure n°27: Mobilier urbain pour repos.....	39
Figure n°28: Rúa de la Miel, Algéria.....	40
Figure n°29:Panneaux publicitaires.....	41
Figure n°30:Fontaines.....	41
Figure n°31:Téléphone Boxes.....	41
Figure n°32:Revêtement de sol.....	42

CHAPITRE: III

Figure n°33 : Fontaine.....	50
Figure n°34: Aire de jeux.....	55
Figure n°35: Adolescente dans la place.....	55
Figure n°36: Les Mamans et leurs enfants.....	56
Figure n°37 : Les personnes âgées.....	56
Figure n°38: Les handicapés et les personnes à mobilité réduite.....	57

LISTE DES SCHEMA :

Schéma1: La confusion des espaces publics.....	22
--	----

LISTE DES TABLEAUX :

Tableau N°1: Aperçu historique sur la place publique.....	30
---	----

Table des matières	
Remerciement.....	I
Dédicaces.....	II
Liste des figures.....	V
Liste des schémas.....	VI
Liste des tableaux.....	VI
Introduction générale.....	1
La problématique.....	2
Les hypothèses de la recherche.....	3
Les objectifs de la recherche.....	3
La méthodologie de recherche.....	4
La structure de mémoire.....	5

CHAPITRE I: L'ESPACE PUBLIC ; NOTIONS DE BASE

Introduction.....	6
I. Le concept : La notion de l'espace public.....	6
II. Les dimensions de l'espace public.....	8
III. Les types des espaces publics urbains.....	8
III.1. Les trames vertes et bleues.....	8
III.1.1. Les espaces verts.....	9
III.1.1.1. Définition.....	9
III.1.1.2. Catégories d'espace vert.....	9
III.1.2. Les espaces bleus.....	11
III.2. La place publique.....	12
III.3. L'espace de circulation.....	12
III.3.1. Le boulevard.....	12
III.3.2. L'avenue.....	13
III.3.3. La rue.....	13
III.3.4. La ruelle.....	14
III.3.5. L'impasse.....	14
III.3.6. Le passage.....	14
III.4. L'esplanade.....	15
III.5. La promenade publique.....	15
IV. Le rôle des espaces urbains publics.....	15

IV.1. Un lieu de structuration urbaine.....	15
IV.2. Un lieu de rencontre, de masse et de convivialité.....	16
IV.3. Un lieu de mixité et de cohésion sociale.....	16
V. Les acteurs.....	16
V.1. Les acteurs économiques.....	16
V.2. Les acteurs politiques.....	17
V.3. Les professionnels de l'espace.....	17
V.3.1. Les urbanistes.....	17
V.3.2. Les architectes.....	17
V.3.3. Les paysagistes.....	18
V.3.4. Les ingénieurs.....	18
V.3.5. Les sociologues et les géographes.....	18
V.3.6. Les artistes.....	18
V.4. Les habitants, usagers et citoyens(HUC).....	18
VI. Besoins des citoyens en matière d'espace public.....	19
VI.1. Les besoins de confort physique.....	19
VI.2. Les besoins en confort psychologique.....	19
VI.3. Aspirations relatives à l'utilisation et aux liens sociaux.....	20
VI.4. Aspirations relatives au déplacement et commerce.....	20
VII. Les enjeux de l'espace public.....	20
VII.1. La mobilité.....	21
VII.2. Enjeu des usages civils.....	21
VII.3. Enjeu de sociabilité.....	21
VII.4. Enjeu d'identité.....	22
VIII. Les usages de l'espace public.....	22
IX. La confusion des espaces publics en ville.....	22
IX.1. Espace public entre plein et vide.....	23
IX.2. Espace public entre espace conçu et vécu.....	23
IX.3. Espace public entre espace de liaison et espaces de coupure.....	24
Conclusion.....	24
CHAPITRE II : LA PLACE; ESPACE PUBLIC PAR EXCELLENCE	
Introduction.....	25
I. Concepts et notions de base.....	25
I. 1. Qu'est-ce que la place publique ?.....	26

I.2. L'histoire de la place publique.....	28
II. Le type des places publiques.....	31
II.1. La place.....	31
II.2. La place attenante.....	31
II.3. La place fermée.....	32
II.4. La comière.....	32
II.5. La place ouverte.....	32
II.6. La lice.....	33
II.7. L'esplanade.....	33
II.8. Le champ de foire.....	33
II.9. Le système de places.....	33
II.9.1. Les places de circulation.....	33
II.9.2. Les places d'agrément.....	34
II.9.3. Les places monumentales.....	34
III. La morphologie de la place.....	35
III.1. La Forme.....	36
III.1.1. La place triangulaire.....	36
III.1.2. La place rectangulaire ou carrée.....	36
III.1.3. La place circulaire.....	36
III.2. Les dimensions d'une place.....	36
III.2. Les dimensions d'une place.....	36
IV. Le contexte urbain de la place.....	37
IV.1. La place dans l'espace urbain et métropolitain.....	37
IV.2. La place et le quartier.....	37
IV.2.1. Place au sein de quartier.....	38
IV.2.2. Place à l'interface.....	38
IV.3. La place dans le tissu urbain environnant.....	39
V. Les éléments constitutifs d'une place publique.....	39
V.1. Le mobilier urbain.....	39
V.1.1. Les fonctions de mobilier.....	40
V.1.2. Les types de mobilier urbain.....	40
V.1.2.1. Le Mobilier urbain pour repos.....	40
V.1.2.2. Mobilier pour l'éclairage public.....	40
-Les candélabres.....	41
-Les lampadaires.....	41

V.1.2.3. Le mobilier urbain relatif à l'hygiène.....	41
V.1.2.4. Le mobilier de décor.....	41
V.1.2.5. Le mobilier urbain de l'information et de la communication.....	41
V.2. Les Edicules.....	42
V.3. Le bâti.....	42
V.4. Le sol.....	43
VI. La perception de la place publique.....	43
VI.1. La perception symbolique de la place.....	44
VI.2. La perception visuelle de la place.....	44
VII .La place publique et le développement durable.....	45
VII.1. Les places publiques durables.....	45
VII.2. Les domaines de la conception des places publiques durables.....	45
A. Espace.....	45
B. Energie.....	45
C. Eau.....	46
D. Matière.....	46
E. Santé et confort.....	46
Conclusion.....	46

CHAPITRE III: LA PLACE PUBLIQUE : CADRE PHYSIQUE ET PRATIQUES SOCIALES

Introduction.....	47
I. La forme architecturale et l'aménagement urbain.....	47
I.1. La relation entre la place publique et le paysage urbain bâti.....	47
I.1.1. Le paysage urbain.....	47
I.1.2. Les éléments du paysage.....	47
I.1.3. La façade urbaine.....	48
I.1.3.1. Les fonctions de la façade.....	48
I.1.3.2. La façade parois de la place.....	49
I.1.3.3. La silhouette urbaine (façade) de la place publique.....	49
I.1.3.4. Le rôle des façades dans identification des places urbaines.....	49
I.2. Aménagement paysagé.....	50
I.3. Mobilier urbain.....	51
I.4. Facteurs relatifs à la sociabilité dans les places.....	52
I.4.1. L'accessibilité.....	52

I.4.2. La transparence	53
I.4.3. La perméabilité	53
I.4.4. Le confort.....	53
I.4.5. La proximité des usagers.....	53
I.4.6. La lisibilité	54
I.4.7. Le sens attribué au lieu	54
II. La distribution spatiale des fonctions dans la place	54
II.1. Les activités dans la place publique.....	55
II.1.1. La fonction commerciale.....	55
II.1.2. La fonction récréative.....	55
II.1.3. La fonction culturelle.....	55
II.1.4. La fonction résidentielle.....	55
III. Interaction entre la place publique et la vie sociale (la sociabilité /pratique social).....	56
III.1. Usagers sociaux de la place publique.....	56
III.1.1. L'enfant.....	56
III.1.2. L'adolescent.....	56
III.1.3. La femme.....	57
III.1.4. Les personnes âgées	57
III.1.5. Les handicapés et les personnes à mobilité réduite :	58
III.2. L'urbanité, mode de vie et cadre spatial.....	58
III.2.1. Urbanité et lien social.....	58
III.2.2. Urbanité et cadre de vie.....	58
III.2.3. Les pratiques de l'espace.....	59
III.2.4. L'appropriation de l'espace dans la place publique.....	59
III.2.5. La territorialité.....	59
III.3. Le lien social	59
III.4. La sociabilité et l'environnement social	60
III.4.1. La sociabilité et l'ambiance urbaine.....	60
III.4.2. Le jeu scénique de la sociabilité	61
IV. Les configurations de la sociabilité dans les places publiques	61
IV.1. L'interaction de l'individu avec autrui.....	61
IV.1.1. Les contacts face à face	61
IV.1.2. Les configurations d'échange commercial et de service.....	61
IV.1.3. Le spectacle.....	61

IV.2. L'interaction de l'individu avec le lieu	62
IV.2.1. Les configurations fixes.....	62
IV.2.1.1. Contemplation et consommation.....	62
IV.2.1.2. L'usage d'équipement.....	62
IV.2.1.3.-Les services liés au lieu de travail.....	62
IV.2.2. La circulation (en mouvement).....	62
Conclusion	63
Conclusion générale	64
Bibliographie	65
Résumé, abstract, ملخص	
Annexes	

Introduction générale

L'histoire de l'humanité est étroitement confondue avec celle des villes. Les villes étant l'œuvre des hommes illustrant le mieux la diversité des cultures, des civilisations et les étapes de leurs « parcours ».

La ville est une construction dans l'espace mais sur une vaste échelle et il faut de longues périodes de temps pour la percevoir. Elle n'a jamais été une entité bâtie continue et dense, mais elle a toujours inclus une variété de formes et d'espaces urbains, elle se définit comme étant une composition d'espaces bâtis et non bâtis qui se distinguent par leurs formes et leurs fonctions.

L'espace extérieur est une composante essentielle de la ville, il ne peut être que le complément de l'espace bâti ; il lui donne sa forme, son caractère et sa pratique. C'est la partie non bâtie de la ville qui constitue un élément primordial au fonctionnement de la ville, c'est un espace qui offre un certain confort aux habitants qui se sentent souvent agressés en milieux urbains et donne lieu à un environnement intéressant plein de vitalité et d'animation. C'est le lieu des plusieurs pratiques de la vie urbaine : commerce, détente et plaisir, rencontre, échangeetc. c'est l'endroit d'une véritable vie sociale.

La place publique, objet de notre étude, est un espace public non bâti desservi par des voies, elle est généralement limitée par des bâtiments. Elle est souvent un lieu symbolique de la ville puisque elle fait partie de son identité et de ses repères. C'est aussi le lieu de l'immersion de l'individu, par ses intérêts et intentions, dans un univers social structuré par un cadre physique bâti.

La problématique

Au fil du temps, la place publique ne cesse d'assumer plusieurs fonctions. Son histoire commence avec l'agora, espace public par excellence ouvert au public de la ville grecque ; lieu d'échange commercial, culturel et politique.

A l'image de l'agora dans le monde grec, le forum romain est la place publique où les citoyens romains se réunissent pour traiter d'affaires commerciales, économiques, judiciaires ou religieuses.

En effet, la place comme une composante physique est un projet à multiples qualités et facettes de développement et d'épanouissement de la ville.

Malheureusement, la place actuelle cesse de jouer plusieurs de ses principales fonctions ; ignorées et/ou disparues, suite aux changements dans la structure économique, sociale et urbaine des villes.

Ainsi, les places publiques, en tant qu'espace où se forment la vie sociale d'un côté et un élément fondamental dans la construction de l'image urbaine d'un autre côté, éprouvent des problèmes au niveau de deux volets :

- Le premier volet concerne leur rôle dans la vie sociale ; les places dans les villes actuelles perdent leur vraie vocation, elles sont considérées comme des espaces de circulation et de passage seulement qui ne laissent aucune trace dans la vie des usagers.

- Le deuxième volet concerne leur rôle comme figure de paysage urbain ; ces espaces deviennent des vides abandonnés et marginalisés qui appauvrissent à toutes sortes d'aménagements et qui ne marquent aucune empreinte dans l'image de la ville.

Dans ce travail, nous nous intéressons à la fois au cadre physique et à la vie sociale dans la place publique. D'une part le cadre physique ; bâtiments, rues, commerces, aménagement et mobilier urbain, le paysage urbain et les façades des bâtiments qui forment l'interface entre l'espace public et l'espace privé, il joue de la dialectique du dedans et du dehors, de la séparation et de l'unification.

D'autre part, l'homme n'a pas seulement des besoins physiques mais aussi des besoins psychiques et sociaux, la place en tant qu'espace public est le lieu par excellence où toute une vie sociale peut s'exercer. Les places publiques sont des lieux multifonctionnels, des espaces de rencontre, une partie du tissu urbain qui permet de faire respirer la ville et de créer des ouvertures et des perspectives.

S'intéresser à la place publique en tant qu'élément physique et espace social nous amène à poser les questions suivantes :

- Quel est le rôle de la place publique dans la fabrication et la formation d'une réelle vie sociale ?
- Comment peut-on transformer la place d'un espace abstrait en un lieu signifiant, appropriable par les usagers ?
- Le cadre physique peut-il participer à l'évolution des pratiques et des comportements sociaux ?
- Comment appréhender la complexité sociale afin de la prendre en compte dans la conception urbaine et architecturale ?

Telles sont les principales questions auxquelles nous souhaitons apporter des réponses.

Les hypothèses de la recherche

• L'usage de la place publique est lié aux modes de vie et les représentations sociales, on peut supposer que plus les modes de vie ne sont variés et tournés vers l'extérieur plus la place sera valorisée et plus sa fréquentation sera forte. Au contraire, on peut supposer que plus les modes de vie sont semblables, on n'entraîne ni représentations positives ni pratiques de ces lieux.

• L'interprétation et la valorisation du cadre physique permettent à l'individu d'établir sa stratégie de l'action et d'orienter ses pas dans la place et de créer une vraie vie sociale.

Les objectifs de la recherche

Afin de bien mener cette recherche, nous avons fixé les objectifs suivants :

- Valoriser la place en tant qu'espace physique et définir les éléments qui peuvent améliorer la pratique sociale dans la place publique.
- Améliorer l'image urbaine de la place publique en la considérant comme un élément dans son contexte global et non comme un élément singulier isolé.
- Concevoir et aménager une place de qualité ; un espace multifonctionnel ouvert au public ; lieu d'une réelle vie sociale.

La méthodologie de recherche

La recherche sur le cadre physique et les pratiques sociales présente un caractère à la fois fondamental et appliqué et fait appel à des méthodologies différentes : recherche théorique, analyse des discours et entretiens, observation, enquêtes par questionnaire, ...etc. L'orientation de notre travail implique donc une démarche méthodologique particulière basée essentiellement sur :

1. La recherche bibliographique

Cette recherche théorique est consacrée à la collecte de documents : ouvrages, travaux de recherche, actes de séminaires, colloques et journées d'études, la consultation des sites web, qui ont une relation avec les notions de base du thème : espaces urbains, place publique, cadre physique et vie sociale.

2. Le travail de terrain

Cette partie est réservée à un véritable travail de terrain qui s'articule autour des techniques suivantes

2.1. La technique d'observation

Pour éclaircir notre sujet d'étude, on a choisi la technique d'observation ; cette technique nous permet de constater l'usage de nos places sélectionnées afin d'obtenir les données qualitatives et quantitatives (la photographie, les schémas, les relevés). Nous utiliserons cette technique dans des périodes différentes pour collecter le maximum de données et d'informations.

2.2. Technique de questionnaire

Cette technique nous permet d'interroger un nombre important d'utilisateurs des places choisies pour notre recherche à savoir la place de l'ancienne église, la place Abbane Ramdane, et la place Khemisti Mohammed.

Le questionnaire formulé répond à un échantillonnage aléatoire. Il a été distribué équitablement sur les trois places citées en haut.

2.3. La technique de l'interview

Cette technique est orientée aux différents acteurs et décideurs concernés par les espaces publics ; en particulier les places publiques afin de comprendre tout un processus complexe de conception, aménagement et gestion.

La structure de mémoire

Notre recherche s'organisera en trois principaux chapitres en plus d'un chapitre introductif destiné à la présentation de la problématique de recherche, les hypothèses à vérifier, les objectifs de recherche à atteindre, la méthodologie et la structure du travail

Le chapitre I: L'espace public ; notions de base ; son objectif est de mieux comprendre les différentes notions et définitions liées aux espaces publics ; les types, la classification, l'usage...etc.

Le chapitre II : La place ; espace public par excellence ; consacré à la place publique, on abordera les différentes définitions d'une place publique, ses étapes de développement à travers l'histoire, les activités et les fonctions qui s'y déroulent, ses différentes formes, ainsi que les différents aspects d'une place publique.

Le chapitre III : La place publique ; cadre physique et pratiques sociales ; dans ce chapitre on tentera de cerner les relations qui existent entre le cadre physique et pratiques des usagers dans la place publique.

Introduction

L'espace public « *C'est un espace qui appartient au domaine public de la collectivité publique où s'insère, il est affecté directement à l'usage public ou un service public et il est aménagé spécialement à cet effet* ». ¹

Dans ce chapitre, on essayera de présenter quelques notions d'espaces publics, en se basant sur quelques citations d'auteurs et de spécialistes afin de mieux cerner les rôles que devra jouer un espace public dans le tissu urbain comme un élément structurant de la trame urbaine et dans la vie urbaine, ainsi qu'une présentation des modes de lecture de ces espaces, les acteurs qui interviennent à leur aménagement et gestion.

I. Le concept : La notion de l'espace public

Définition

L'espace public est donc avant tout un espace où des individus « *interagissent (...) avec des objets, des formes spatiales* » ²

Le terme d'espace public n'apparaît en fait qu'au cours des années 1970. L'invention même du terme traduit un regain d'intérêt pour ces lieux qui n'étaient plus au cœur des préoccupations ni des urbanistes et ni des pouvoirs publics, pendant toute une partie du XXe siècle

L'expression " espace public" est intégrée au vocabulaire de l'urbanisme au cours des années 1970. C'est un concept qui a été élaboré d'abord dans les travaux des sciences sociales, vers le début des années 1960, et ensuite dans le langage des urbanistes vers la fin des années 1970.

La notion d'espace public est une notion relativement récente dans la pratique urbaine : « *D'usage récent en urbanisme, la notion d'espace public n'y fait cependant pas toujours l'objet d'une définition rigoureuse* » ³.

L'émergence du terme espace public autour des années 1980 correspond à une période où la ville et la pensée sur la ville sont en crise au moment du constat de certains effets négatifs des logiques fonctionnalistes, de la planification à grande échelle. Et avec la recherche des solutions pour remédier les effets de la grande période d'urbanisation, de

¹WEIL, S. in GHERRAZ, H. (2013). « *Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides* ». Mémoire de magister en : architecture .option : établissements humains dans les villes arides et semi arides. Université Mohamed Khider – Biskra., p 17.

²LEVY, J. LUSSAULT, J. (2003). « *Logiques de l'espace, esprit des lieux* ». Géographies Cerisy. Paris. Belin. « Mappemonde », p 334.

³MERLIN, P.CHOAY, F. (2000). « *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* ».

recréer et d'aménager la ville sans ignorer le tissu urbain existant, la notion d'espace public devient synonyme « *d'image de la ville d'identité* »⁴

Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement considère, « *l'espace public comme la partie non bâtie affectée à des usages publics, formée par une propriété et par une affectation d'usage* »⁵. Alors, c'est un lieu de rencontre par excellence, autrement dit, c'est un espace partagé, le théâtre du libre va et vient des individus. C'est un espace que s'approprient les individus par leurs activités.

Philippe Panerai explique que :

*« L'espace public comprend l'ensemble des voies : rues et ruelles, boulevards et avenues, parvis et places, promenades et esplanades, quais et ponts mais aussi rivières et canaux, berges et plages. Cet ensemble s'organise en réseau afin de permettre la distribution et la circulation. Le réseau est continu et hiérarchisé, c'est –à-dire qu'un boulevard, une avenue, une rue principale organisent une portion du territoire urbain plus vaste qu'une rue de lotissement ou qu'une ruelle. Les jardins publics constituent un cas particulier ambigu ; certains sont l'aménagement planté d'une partie de l'espace public (promenades sur les contre-allées d'une avenue ou square au centre d'une place), d'autre sont en vérité des jardins privés (parfois liés à des institutions) ouvert au public, d'autre enfin de vrais morceaux de campagne insérés dans la ville »*⁶

II. Les dimensions de l'espace public

L'espace public est une notion complexe sur laquelle il est intéressant de s'arrêter et diverses interprétations lui sont associées.

L'espace public est pensé dans le cadre des sciences sociales, tant comme un espace politique (immatériel) qu'un espace spatial (matériel)

Donc on peut aborder les espaces publics selon les trois dimensions (spatiale, juridique ou sociale) dans une perspective matérielle, ou on peut les voir comme des

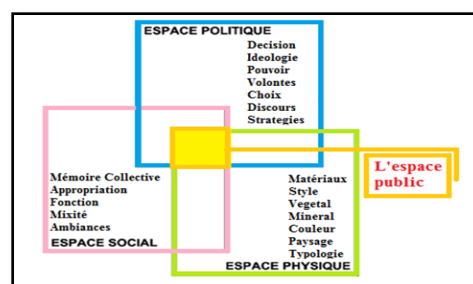


Figure n°01: Dimensions et polyvalence des espaces publics

Source : Grigori, A, 2012

⁴MEBIROUK, H. ZEGHICH, A. BOUKHMIS, K. (2002). « *Appropriations de l'espace public dans les ensembles de logements collectifs, forme d'adaptabilité ou contournement de normes : Cas des ZHUN d'Annaba (Nord-Est algérien)* ». Presses universitaires de Rennes ; <http://norois.revus.org/513>, p 34.

⁵MERLIN, P. CHOAY, F. (1988). « *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* ».

⁶ PANNERI, P. (2002). « *Formes urbaines, de l'îlot à la barre* ».Marseille, p 65.

formes urbanistiques et architecturales.

Dans une perspective juridique, ils étaient autrefois du domaine public ouvert aux citoyens, mais aujourd'hui ils sont devenus des espaces publics du domaine privé, ou public à l'usage du public. Dans une perspective sociale on les voit plutôt comme le support spatial aux pratiques sociales d'un ensemble d'usagers assez diversifiés et instables.

III. Les types des espaces publics urbains

Un espace public urbain peut se définir comme un système de lieux. Ce système de lieux revêt cependant un certain nombre de caractéristiques qui l'individualisent au sein de l'espace urbain, ce qui permet de regrouper sous une même appellation. L'espace public comporte des espaces minéraux (rues, places, boulevards, avenues, passages couverts) ; des espaces verts (parcs, jardins publics, squares, cimetières), et des lieux bâtis comme les centres commerciaux, les gares...etc.⁷

III.1. Les trames vertes et bleues

Le concept de trame verte et bleue connaît un grand succès, en Europe et en France (surtout depuis les années 2000). C'est un facteur de cohérence écologique, de coopération intercommunale environnementale, mais encore en appropriation par les habitants, élus, techniciens et collectivités. La trame verte et bleue est un réseau plus au moins physiquement connecté d'espace vert et des plans d'eaux.

III.1.1. Les espaces verts

III.1.1.1. Définition

Ils sont nécessaires à la ville en tant que purificateur de l'atmosphère et aérateur du tissu urbain. Indispensable à la vie de l'homme, par leur influence bénéfique sur la santé physique et morale, Ils sont des lieux privilégiés des citoyens, car ils répondent à leurs besoins de détente, de repos, et de promenade.

D'après DESERT.B « *Les espaces verts répondent à des besoins d'évasion, d'isolement, de détente, d'air pur pour les citoyens, à un attrait croissant de la nature* »⁸

Les espaces verts constituent, quant à eux, des espaces de respiration au sein de la ville : les parcs ont ainsi été perçus, dès leur origine, comme les poumons de la ville, des substituts de la campagne, permettant la promenade, la relaxation et servant d'antidote aux conditions de vie

⁷GHERRAZ, H. « *Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides* ».op.cit. p 94.

⁸ HAMADI, H.IBRAHIM, M. HAMMOUCHE, M. (2018). « *Etude analytique des espaces verts urbains publics non spécialisés* ». Master II en architecture. Option Architecture .Ville Et Territoires, université Abderrahmane mira – Bejaia, p 13.

urbaine contemporaine. La verdure peut toutefois se limiter à des « accompagnements » de la voirie : bacs à fleurs ou plantes qui sont fréquemment isolés, massifs de fleurs, espaces verts des grands ensemble. »⁹

L'espace vert se définit par contraste avec le milieu urbain :

- Un espace de liberté qui s'oppose aux contraintes imposées par la ville : une circulation non entravée, espace de vagabondage et de flânerie.

- De grands espaces ouverts qui s'opposent à l'étroitesse des espaces fermés bâtis.

- Une dimension naturelle liée au végétal qui contraste avec la dimension artificielle du milieu urbain : l'un semble vierge d'intervention humaine par opposition à l'autre dessiné et conçu par l'homme.

III.1.1.2. Catégories d'espace vert

La notion d'espace vert recouvre une grande diversité d'aménagements :

- **Les jardins publics**

Parmi les espaces verts urbains à usage privatif, on peut distinguer les jardins publics ou privés et les jardins ouvriers. Le jardin est un espace vert urbain, enclos à dominante végétale, protégé des circulations générales, libres d'accès, conçu comme un équipement public et géré comme tel. La superficie de ces jardins ne dépasse pas 20 ha.



Figure n°02 : Billancourt-Boulogne
Source : [www.pinterest /com](http://www.pinterest.com).

- **Les squares**

C'est un mot anglais signifiant carré, le square est une petite place comprenant un jardin public central, il est parfois entouré d'édifices, et il est avant tout conçu comme un décor urbain, lieu de promenade et de détente. Selon le Robert : « esquarre (équerre), signifie petit jardin public, généralement entouré d'une grille et aménagé au milieu d'une place ».



Figure n°03: New York time square
Source: www.pinterest.com

⁹STEIN, V. (2003). « *La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public* ».Thèse de doctorat. Université de Genève, p63.

« C'est un jardin public formé au centre d'une place bordée de façades, contournée par les circulations »¹⁰

- **Les parcs**

Peuvent s'organiser autour d'un plan d'eau ou d'un massif boisé préexistant. Composés en majorité d'espaces créés (pelouses, boisements, aires de jeux), ils offrent un lieu de repos, de détente et de pratique d'activités récréatives

A l'origine le mot parc désigne un enclos destiné aux bêtes sauvages. C'est un jardin public largement planté d'arbre et généralement de grande dimension.

Selon MERLIN.P, CHOAY .F, «*le parc est également un espace vert public essentiellement planté, mais de grande dimensions* ». ¹¹

- **Le Jardin botanique**

Un jardin botanique, ou conservatoire botanique, est un jardin dédié à la collecte, la culture et la présentation d'une large gamme de plantes étiquetées avec leurs taxons botaniques et noms vernaculaires. Le jardin botanique peut contenir des collections de plantes spécialisées telles que cactus et plantes succulentes, plantes de certaines parties du monde avec des plantes endémiques, et ainsi de suite, il peut y avoir des serres, des ombrées, à nouveau avec des collections spéciales comme des plantes tropicales, plantes alpines, ou d'autres plantes exotiques.

- **L'aire de jeu pour enfants**

L'objectif prioritaire lors de sa conception, est d'organiser des espaces sensibles selon les tranches d'âges et de dimensions suffisantes à partir d'un



Figure n°04 : Parc paris
Source: www.pinterest.com



Figure n°05 :Biltmoreestate, asheville
Source : www.pinterest.com



Figure n °06: Aire de jeux
Source: www.pinterest.com

¹⁰ MERLIN, P. CHOAY, F. (2000). « *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* ».

¹¹ Idem.

aménagement élémentaire des sols et de quelques installations simples dépourvues de danger.

Cette organisation doit être : Assurer la sécurité et constitue un monde réel à l'échelle des enfants sans oublier l'importance des trois éléments essentielle : les mouvements des sols, le végétale et l'eau.

- **Les cimetières**

L'aménagement des cimetières constitue un problème délicat à traiter. On peut distinguer deux types d'aménagements pratiqués : les cimetières à dominante minérale (peu de végétaux, alignements de tombes...) et les cimetières à dominante végétale ou cimetière paysager (la surface végétale est importante dans la composition d'ensemble). Pour une plus grande beauté du lieu et pour dédramatiser la mort, on préfère cette dernière modalité d'aménagement, très fréquente dans les pays anglo-saxons.



Figure n°07: Le cimetière
Source : www.pinterest.com

III.1.2. Les espaces bleus

Les plans d'eau et leur environnement immédiat constituent un agrément important et un des éléments privilégiés d'un paysage urbain de qualité. De plus, les plans d'eau sont, pour les plus importants, les supports d'activités de loisirs de plein air tels que : la pêche et la baignade.



Figure n°08: Cour d'eau
Nîmes.France

Source : www.pinterest.com

III.2. La place publique

La place est définie comme un lieu public découvert et bordé de maisons ou de monuments », comme « un large espace découvert auquel aboutissent plusieurs rues dans la ville », voire comme un « endroit où ont lieu les prises d'armes et les défilés.

Elle résulte du groupement de maisons autour d'un espace libre. Cette configuration permettrait un maximum de contrôles publics dans l'espace intérieur, et constitue ainsi un bon dispositif de défense à l'extérieur, la surface à protéger est minime.

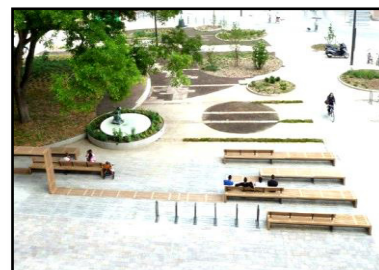


Figure n°09: Place d'Austerlitz,
Strasbourg

Source : www.pinterest.com

La place publique est un espace public, non bâti, desservi par des voies, entouré généralement par des bâtiments, affecté aux piétons ou/et aux véhicules.

III.3. L'espace de circulation

III.3.1. Le boulevard

Le boulevard introduit en ville un type d'espace distinct de celui des rues qui se réfère à une autre échelle que celle familière des quartiers.¹²

C'est un espace généralement planté d'arbres établie théoriquement de façon concentrique autour du centre d'une agglomération. Il est souvent tangentiel au centre, avec une grande largeur (souvent de 24 à 50m)¹³. Il est le lieu d'une certaine monumentalité architecturale qui touche aussi les immeubles d'habitation.

Le boulevard a connu une évolution rapide. En (1365) le boulevard était dénommé "bolevers " qui signifie ouvrage de défense puis il devient une butte gazonnée flanquée d'un parapet maçonné. «En (1792), le boulevard sert de protection et en (1803), il devient une promenade, large rue plantée d'arbres faisant le tour d'une ville ».



Figure n°10: Scenic Boulevard, France

Source: www.pinterest.com

III.3.2. L'avenue

Selon le Robert « avenue » est un terme formé sur le participe passé du verbe avenir (du latin advenire). Chemin par lequel on arrive en un lieu. Par extension, le terme désigne une voie plantée d'arbres qui conduit à une habitation. Allée menant au château.

L'avenue participe d'une origine différente rectiligne et continue, établie généralement d'une façon radiale par rapport au centre de l'agglomération.

Selon MERLIN.P, CHOAY.F« *Une création de l'âge classique (Versailles par exemple) qui accueille*



Figure n°11: Champs-Élysées, Paris

Source : www.pinterest.com

¹² MANGIN, D. PANERAI, P. (2009). « *Projet urbain* ». Edition Parenthèse. Marseille, p 47.

¹³ ALLAIN, R. (2004). « *Morphologie urbaine, Géographie, aménagement et architecture de la ville* ».Édition Armand Colin, p 110.

la circulation des carrosses, les défilés militaires, les fêtes urbaines».¹⁴

C'est qu'au XIXe siècle qu'apparaît le sens moderne d'avenue qui signifie une large voie urbaine d'accès.

III.3.3. La rue

Le mot rue vient du latin « ruga » qui signifie chemin bordé de maisons ou de murailles dans une agglomération.

Dans les cités anciennes, la rue, lieu de travail, de l'échange de la fête, et lieu de vie des familles, était d'abord un espace de contact.

La rue est un espace de circulation dans la ville, structurant les quartiers. Elle dessert les logements et les lieux d'activité économique, ce qui en fait une voie du réseau urbain.

C'est aussi un espace d'échange, et de commerces. Elle se distingue des autres voies urbaines (voirie) comme les allées, les cours ou les boulevards et avenues par sa relative faible largeur.¹⁵

III.3.4. La ruelle

C'est une rue secondaire, plus étroite que la rue, elle ne joue que le rôle de desserte locale et elle est parfois accessible par un passage, sa largeur étant insuffisante pour le passage de deux véhicules. Elle joue aussi un rôle structurant dans l'implantation de bâti : « malgré les différences de statut juridique ils trouvent place ici si l'on considère qu'ils jouent dans l'implantation de bâti un rôle structurant analogue, bien qu'à une petite échelle, à celui des rues. »¹⁶



Figure n°12: Street Corridors, Washington

Source: www.pinterest.com

¹⁴MERLIN, P. CHOAY, F. « *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* ». Op.cit.

¹⁵ AMIRECHE, T. (2012). « *Approche des espaces publics urbains : cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli* ».Mémoire de magister. Option : faits urbains.Université Mentouri Constantine, p 73.

¹⁶MANGIN, D. PANERAI, P. « *Projet urbain* ». Op.cit. p 51.

III.3.5. L'impasse

C'est une voie avec un seul issue, souvent utilisée dans les lotissements résidentiels dans le but de séparer le trafic local et piéton de trafic de transit.¹⁷

III.3.6. Le passage

Il vient du mot latin « Passus » qui signifie l'action de traverser un espace.

Selon le dictionnaire le Robert « en 1835, le passage prend une autre signification, il devient une petite rue interdite aux voitures généralement couverte (traversant souvent un immeuble) qui unit deux artères »

Donc on peut considérer le passage comme une petite voie dans un ilot, un quartier, il a pour fonction de raccourcir, desservir, protéger ou faciliter la circulation piétonne de manière privilégiée, il peut être ouvert ou couvert

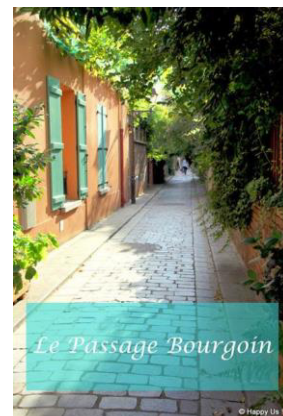


Figure n°13: Le passage Bourgoin

Source: www.pinterest.com

III.4. L'esplanade

L'esplanade est un terme qui dérive de l'italien "spianare" qui signifie (aplanir). C'est une vaste place ouverte parfois attenante à un grand édifice, souvent plantée de quinconces d'où la vue est parfois dégagée sur le paysage qu'elle domine¹⁸.

Selon le Robert : « Un terrain aménagé devant un édifice, une maison, pour en dégager les abords. C'est un terrain aménagé sur une hauteur, d'où l'on peut découvrir les environs ».

Selon MERLIN.P, CHOAY .F¹⁹ « terme de fortification désignant le terre-plein qui s'étend du glacis d'une citadelle aux premières maisons d'une ville. Par extension : vaste place dégagée devant un édifice, ou aménagée sur une hauteur ».

¹⁷GAUTHIEZ, B. (2003). « *Espace urbain : vocabulaire et morphologie* ». Ed : Monum. Éditions du patrimoine, p 80.

¹⁸Idem, p 81.

¹⁹AGRAINE, S. (2012) . « *La qualité de l'espace urbain ; sens et sensations profondes* ». Magister en Architecture ; option établissements humains dans les zones aride et semi-aride. khider Biskra, p17

III.5. La promenade publique

Un espace public parfois planté de quinconces, d'accès restreint aux véhicules, elle peut impliquer un aménagement spécifique. Aménagée en vue de l'agrément et de la détente par la déambulation et les rencontres sociales.



Figure n° 14: 3rd Street Promenade in Santa Monica

Source: www.pinterest.com

IV. Le rôle des espaces urbains publics

IV.1. Un lieu de structuration urbaine

Souvent perçu comme vide et reste des constructions, l'espace public accueille une variété d'usages, commerce, transport et circulation, fêtes, etc. C'est le cadre pour la mise en scène de la vie urbaine qui est aussi l'espace par lequel respire la ville.

Assurant la jonction entre différents espaces de la ville, il préserve la continuité urbaine et se présente comme un réseau continu d'espaces. Il permet aussi aux citoyens de se repérer et de s'identifier. DELPEY, C souligne que l'espace public est un " *Elément de structuration, il est constitutif de l'espace urbain* ".²⁰

IV.2. Un lieu de rencontre, de masse et de convivialité

L'espace public est une fenêtre sur le passé d'une ville. Il est aussi l'image que donnent les citoyens d'eux-mêmes à travers l'image de leur cité. L'espace public permet aux citoyens de se construire une image positive d'eux-mêmes et favorise la communication entre groupes de population partageant des valeurs de mémoires hétérogènes. Il donne à la ville une image qui lui assure une réputation et attractivité régionale, voire internationale.

IV.3. Un lieu de mixité et de cohésion sociale

"*L'espace public sous toutes ses formes est crucial pour l'intégration et la cohésion sociale*"²¹. Du fait qu'il est dédié à la société, les habitants de différentes catégories sociales peuvent se côtoyer. Des rapports peuvent naître par la rencontre, c'est un lieu d'interactions sociales.

L'espace public est un espace de mixité sociale, mais aussi d'usage où chacun a le droit de mener l'activité qu'il désire de pratiquer. Cette mixité est généralement affaiblie lorsqu'on s'éloigne des centres urbains du fait de l'affaiblissement de la densité de population.

²⁰AGRAINE, S. (2012). « *La qualité de l'espace urbain ; sens et sensations profondes* ». Magister en Architecture ; option établissements humains dans les zones aride et semi-aride .khiderBiskra .p14

²¹ BASSAND, M. COMPAGNON, A. JOYE, D. STEIN, V. (2001). « *Vivre et créer l'espace public* ». Presses polytechniques et universitaires romandes, p 09.

Il est un lieu où les relations sociales peuvent prendre des aspects très contrastés selon les sites, les configurations d'espaces, les situations sociales des quartiers : lieu de mixité sociale ou, au contraire, objet de logiques d'appropriations par des groupes sociaux, lieu d'enclavement ou de convivialité, lieu de culture et de spectacle ou lieu sans vie.²²

V. Les acteurs

Ce sont ceux qui produisent et gèrent les espaces publics, on peut les classer en :

V.1. Les acteurs économiques

Ce groupe est constitué d'entrepreneurs, de propriétaires fonciers et de promoteurs, ces acteurs sont fréquemment les instigateurs premiers des dynamiques urbaines. A ces acteurs s'ajoutent des organismes de promotion et de marketing urbain (offices du tourisme par exemple), dont le principal enjeu est l'attraction d'entrepreneurs et de touristes.

V.2. Les acteurs politiques

Ce groupe réunit les autorités publiques, les institutions communales, régionales ou nationales. Ces acteurs peuvent jouer des rôles aux niveaux exécutif, législatif, judiciaire ou administratif, ils accompagnent ou contestent les décisions des autres acteurs. En tant qu'élus du peuple, ils sont les principaux décideurs. Cependant, ils manquent parfois de connaissances dans les domaines spécifiques dans lesquels ils sont chargés d'intervenir.

V.3. Les professionnels de l'espace

Ce groupe réunit un ensemble d'acteurs concernés par la planification, la conception et la gestion de l'espace, ce sont les architectes, urbanistes et ingénieurs travaillant de façon indépendante ou au sein de services responsables de l'aménagement du territoire. Ces acteurs se caractérisent par une connaissance de l'urbain qui les positionne non seulement en tant que porte-paroles des autres groupes, mais leur donne une certaine autonomie et une main-mise sur les projets. Ce « pouvoir » tend, de nos jours, à être remis en cause par les autres acteurs qui revendiquent davantage de légitimité dans les projets

V.3.1. Les urbanistes

Leur domaine de travail s'appuie sur l'aménagement et l'organisation de la ville et son espace (privé ou public). Ils élaborent les procédures réglementaires et une planification perdant la notion de l'échelle du terrain vivant. Ils tentent de donner une lecture de la ville, leur travail porte sur l'aménagement de l'espace et son organisation par l'élaboration des

²² OUROUA, C. NEMROUDI, R. (2015). « Suture urbaine et paysagère : réconciliation par l'espace public dans l'esprit du projet urbain ». Mémoire de master. Option : architecture et environnement urbain, p 40.

Documents d'urbanisme. Car ils ont une vision synthétique de la ville. Leur rôle est d'anticiper les besoins et les aspirations des citoyens afin de bien mener le projet urbain ²³

V.3.2. Les architectes

L'architecte est sans doute le plus connu des professionnels de la conception. Il agit plus spécifiquement sur les espaces bâtis. Généralement, il conçoit et dirige la réalisation d'une œuvre architecturale pour le compte d'un propriétaire qui peut être un particulier, une société ou une collectivité publique.

Sa mission peut porter sur différents types de projets : conception de maison, bâtiment publics, commerciaux ou industriels, de lotissement, réhabilitation de logements anciens, rénovation à caractère patrimonial. Mission de suivi architectural. Entretien ...etc. ²⁴

V.3.3. Les paysagistes

Ils s'intéressent aux qualités paysagères de l'environnement, ainsi qu'à la nature dans l'espace urbain et revalorise l'impact de la végétation sur l'image de la ville et sur le bien-être des citoyens.

Leurs missions sont la conception d'espaces publics, de zones d'activités, de quartiers résidentiels, d'éco quartier, d'espaces de loisirs, d'infrastructure, rénovation de parcs et jardins historiques, aménagement d'espaces naturels, élaboration de plan de gestion d'espaces verts ou naturels, réalisation de documents de planification...ils conçoivent les aménagements et encadrent les entreprises pour leur réalisation.

V.3.4. Les ingénieurs

Ils ont des compétences techniques sur le terrain, intervenants directement sur le sol, l'assainissement, l'éclairage, l'entretien de la voirie.

V.3.5. Les sociologues et les géographes

Ils s'intéressent à la vie quotidienne des citoyens, par leurs études et analyses, ils mettent en avant des données au service des autres spécialistes aménageurs, car eux ils font rarement les propositions d'aménagement originales.

V.3.6. Les artistes

Ils ont la vocation de créativité et d'imagination poétique, ils jouent un rôle important dans l'aménagement et la production du mobilier sur le plan texture que sur le plan esthétique.

²³BASSAND,M. COMPAGNON, A. JOYE, D. STEIN, V. (2001). « vivre et créer l'espace public ».op.cit. p 16.

²⁴GHERRAZ,H. (2013).« Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides ». op.cit.p30.

V.4. Les habitants, usagers et citoyens(HUC)

Ce groupe d'acteurs est constitué : d'habitants, pour qui l'appropriation de l'espace est essentielle, d'usagers, qui se distinguent selon les pratiques et la fréquentation qu'ils ont de l'espace, de citoyens, qui se portent en responsables de la gestion urbaine.

Les distinctions entre habitants, usagers et citoyens par le fait que les habitants tendent à s'approprier l'espace urbain. Les usagers tendent d'en définir l'utilisation, par contre les citoyens se posent comme responsable de la gestion des dynamiques urbaines. On constate que les trois sont interdépendants, donc il s'agit d'acteurs très complexes, leurs attitudes et pratiques varient selon le sexe, l'âge et la catégorie sociale, selon leur conception de la citoyenneté, selon leurs habitudes.

Ces acteurs jouent un rôle très important allant de l'indifférence à l'engouement pour l'espace public créé. Les H-U-C sont considérés comme un baromètre sur qui on peut lire le degré de succès d'un espace donné.

Les trois premiers dominent plutôt la scène des espaces publics, mais les habitants-citoyens-citoyens ont néanmoins un rôle important : en utilisant avec plus ou moins d'enthousiasme ou en refusant les espaces publics produits, ils jouent un rôle considérable, en confirmant les décisions des précédents ou en les obligeant à procéder à des corrections ou des transformations profondes.

Les espaces publics sont le produit d'une interaction entre ces acteurs, aucun ne l'emportant finalement complètement sur les autres, que ce soit le public ou le privé : ils sont plus souvent le fruit de débats et de négociations entre les différents acteurs.

VI. Besoins des citoyens en matière d'espace public

L'utilisation quotidienne de l'espace public illustre des phénomènes qui interprètent les besoins des usagers, ces besoins s'ensuivent des rapports entretenus entre l'homme et son environnement, et qui favorisent l'interaction sociale, nous essayons ici d'énumérer quelques besoins de citoyens

VI.1. Les besoins de confort physique

Le confort physique est un des besoins fondamentaux de l'être humain, il nous permet d'apprécier les activités offertes par cet espace, tout espace public doit garantir le confort physique de l'utilisateur et doit répondre à ses besoins comme la protection contre les dures conditions climatiques (les rayons solaires, la vitesse de vents...), les éléments de

l'aménagement doivent concourir pour offrir ce confort soit par l'implantation des espaces verts qui produisent un microclimat, des dispositifs de protection ou de mobilier de repos.

VI.2. Les besoins en confort psychologique

L'utilisateur a besoin de se sentir en sécurité afin d'éviter toute agression et accident, le confort psychologique est un besoin de base, il se nourrit par la convivialité, l'ambiance, et la satisfaction visuelle qui sont offertes par cet espace, plusieurs facteurs influent sur le confort psychologique de l'utilisateur :

- La position de l'espace dans le tissu urbain : les espaces qui sont mis dans des endroits calmes offrent un degré de confort plus élevé que ceux qui sont implantés dans des endroits de bruits et de pollution.
- La forme physique de l'espace qui doit offrir le sentiment de bien-être et qui reflète une sensation d'un espace clos.
- Un accès libre et bien repéré pour faciliter l'accès et la circulation dedans.
- L'aménagement et les points de repère comme les fontaines et les panneaux, les espaces de jeux qui offrent la sensation d'un espace bien aménagé et destiné au repos et loisir.
- L'existence des personnes que nous connaissons donne un sentiment de familiarité et de convivialité.

VI.3. Aspirations relatives à l'utilisation et aux liens sociaux

L'espace public est un lieu de cohésion sociale, un espace où la vie urbaine se forge, « *une rue est une famille, une autre qu'à la maison* »²⁵, ainsi qu'un lieu d'apprentissage, les citoyens ont besoin de communiquer, de discuter et de converser avec d'autres personnes et d'échanger des idées et des connaissances, tout espace public doit offrir cette nécessité de premier ordre pour les citoyens, la négligence de cette nécessité rend cet espace un espace vide et mort, le cas actuel de la plupart des espaces dans nos villes.

VI.4. Aspirations relatives au déplacement et commerce

Un des principaux besoins des citoyens. Tous les espaces publics doivent permettre la circulation facile des usagers, mais avec le développement industriel, des nouveaux moyens de transport ont paru, cela implique que les aménagements anciens doivent changer pour bien s'adapter avec les changements récents.

²⁵DE SABLET, M. (1988). « *Des espaces urbains agréables à vivre places, rues, squares et jardins* ».Éditions du Moniteur. Paris, p69.

A propos de l'activité commerciale, le Souk, les rues et les ruelles sont le théâtre de quelques activités commerciales et artisanales qui animent la vie urbaine des habitants et qui offrent une ambiance spécifique, les commerces utilisent l'espace public pour exercer leur activité, mais malheureusement ces activités tendent à disparaître, avec le développement économique ces activités ont été transférées vers d'autres lieux comme les grands magasins et les centres commerciaux, C'est tout un mode de vie qui est emporté, ça nous donne un espace public vidé d'une activité qui lui permet de vivre.

VII. Les enjeux de l'espace public

Les espaces publics assument des rôles dans une agglomération ou métropole. Selon les caractéristiques de chacune d'elles, ces rôles deviennent des enjeux qui seront plus ou moins bien assumés aux risques et périls de l'agglomération ou de la métropole. Pour simplifier, nous ne distinguons que quatre enjeux interdépendants, mais spécifiques.²⁶

- Enjeu de mobilité qui implique accessibilité à tout l'urbain à tous les citoyens.
- Enjeu des usages civils, festifs et culturels, commerciaux plus ou moins réguliers.
- Enjeux de sociabilité qui signifie que tous les citoyens peuvent selon des modalités diverses rencontrer tous les autres citoyens.
- Enjeu d'identité.

VII.1. La mobilité

L'espace urbain a pour enjeu fondamental d'assurer la mobilité optimale des citoyens, la mobilité est l'une des caractéristiques les plus importantes du citoyen contemporain, elle implique l'accessibilité à tout l'urbain, aussi l'usage de nombreux moyens de transport qui presque tous dépendent de l'espace public.

La mobilité sera assurée de manière optimale par une mixité et un mélange de divers modes de transport propres à chaque agglomération, entre piétons, automobiles, usagers des transports publics, vélo...etc.

VII.2. Enjeu des usages civils

En plus de la mobilité, il y a d'autres usages fondamentaux qui influent sur la dynamique de l'espace public, il s'agit des usages qui s'inscrivent dans les bâtiments comme les banques, les usines, les gares...etc. les commerces riverains, les commerces ambulants, les marchés, qui aident à créer une ambiance et une animation spécifique.

²⁶ BASSAND, M. COMPAGNON, A. JOYE, D. STEIN, V. « vivre et créer l'espace public ».op.cit. p 15.

Les usages sont inscrits dans divers domaines : habitation, commerce, banque, usine, gare... se reflètent régulièrement sur les espaces publics. Ils impliquent des dynamiques très spécifiques aux espaces publics. D'autres usages sont plus éphémères, ils s'implantent selon les saisons ou les temporalités à l'urbain.

VII.3. Enjeu de sociabilité

L'espace public s'articule sur différents groupes sociaux qui constituent la ville, il s'agit de créer des relations fluides et spontanées, une solidarité et une cohésion sociale, qui compose cette solidarité qui prend plusieurs formes. Ces formes se regroupent pour produire un tissu social considérable « *cette sociabilité peut prendre des formes infimes : côtoiements, frôlements regards furtifs ou appuyés, clin d'œil, (...), ces comportements sociaux minuscules amorcent des discussions et sont peut-être le début d'une relation ou d'un groupe durables* ».

La sociabilité est les relations sociales et les dynamiques de groupes (rapport avec autrui) fluides, spontanés. Les espaces publics sont d'une importance considérable, car ce sont des lieux où se façonnent la solidarité, la cohésion de groupes, de collectivités.

VII.4. Enjeu d'identité

Par ce concept, nous entendons l'image de soi qu'un acteur s'efforce de construire par rapport à autrui. Cet effort vise la construction d'une identité aussi positive que possible. La forme urbanistique et architecturale des espaces publics dont elle solutionne les enjeux de mobilité, d'usages publics, de sociabilité, tous ces éléments permettent de construire une identité, une image de marque dit les professionnels du marketing public. Les collectivités urbaines du monde entier cherchent à se construire, dans des rivalités parfois très vives, une identité qui les distingue les unes des autres et surtout qui la rende attractives. L'enjeu identitaire est donc énorme, d'autant plus que chaque habitant use de cette image de marque pour se construire sa propre identité. Selon que les citoyens partagent la même identité, la cohésion de la collectivité sera plus ou moins grande, ce qui retentit sur le bon fonctionnement collectif.

VIII. Les usages de l'espace public

L'espace public peut être abordé à travers ses usages, dont les plus évidents sont :

- l'usage commercial.
- l'usage culturel et festif : théâtres de rue, cortèges, concerts, bals, fêtes religieuses, manifestations sportives.

- l'usage civil : défilés patriotiques et / ou protestataires, cortèges, campagnes électorales, discours et assemblées de toutes sortes, inaugurations.
- l'usage de mobilité : modes et rythmes de déplacement.

Cependant, l'espace public n'est pas seulement un espace fonctionnel : il est aussi un lieu de vie et de rencontre, un espace de flânerie et de rêverie, il est le lieu qui permet la découverte, la promenade, la contemplation et l'immersion dans des ambiances particulières. C'est cette approche, qui met l'accent sur la vie sociale et l'imaginaire, que nous privilégions tout au long de cette recherche.

IX. La confusion des espaces publics en ville

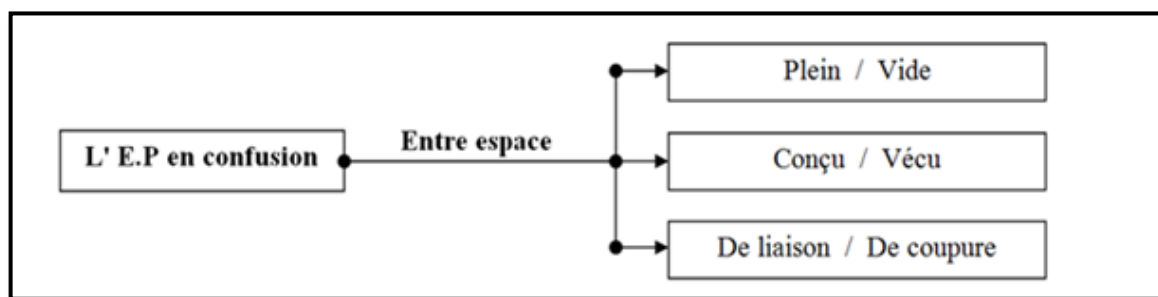


Schéma1: La confusion des espaces publics

Source : Structure urbaine et paysagère : réconciliation par l'espace public dans l'esprit de projet urbain, OURROUA, C.NEMROUDI, R.

IX.1. Espace public entre plein et vide

En se basant sur l'étude de M.Hofstetter sur l'espace public, nous affirmons que l'espace public est avant tout un vide non construit qu'il peut être meublé, où nous pouvons y inclure du mobilier urbain public, mais son élément constitutif fondamental est le vide qu'il propose.

Il est vrai que certaines expériences tendent à donner une représentation de l'espace public où l'idée de vide est extrêmement valorisée, les travaux de Richard Sennett montrent comment il peut en être tout à fait autrement. Le plein, peut aussi caractériser cet espace : pour lui les objets qui encombreront l'espace sont aussi là pour arrêter le passant dans sa course, où même orienter son chemin. À titre d'exemple, il affirme que l'agora n'est pas ce vide, c'est au contraire un espace plein qui laisse peu de place, une foule d'objets contre lesquels et par lesquels s'effectue un ensemble de pratiques ».

De ce point de vue, d'autres chercheurs affirment que l'espace public peut traduire du plein, en parlant des édifices à usage public partagé tels que les centres commerciaux et gares

routières. Alors, l'espace public peut être du vide comme il peut être du plein, mais quel que soit sa définition, il participe de façon importante à construire une image de la ville.

IX.2. Espace public entre espace conçu et vécu

L'espace public est l'un des éléments fédérateur de l'espace urbain. A travers l'histoire, il a bien révélé son rôle dans la structuration de la ville, il est souvent un lieu d'affirmation forte de l'urbanité et de l'architecture monumentale, aussi, il témoigne l'identité et l'homogénéité de la ville, son histoire et de sa culture locale. Alors, il a toujours été un lieu d'expression des faits urbains ; conçu et vécu à la fois.

En revanche, la conception des espaces publics contemporains est le résultat d'un urbanisme quantitatif d'urgence, et de séparation des fonctionnalités déqualifient des lieux et mettent l'espace public en échec. Il est devenu négligé par rapport au cadre bâti, et souvent vu comme espace vide résiduel, ce qui reste entre les constructions. Donc, en réalité, il n'est ni vraiment conçu ni aussi vécu.

IX.3. Espace public entre espace de liaison et espaces de coupure

La ville est une unité urbaine composée des espaces bâtis et des non bâtie, ou le vide sert à articulé le plein. « Sans espace public il n'y a pas de ville » disent les urbanistes.

L'espace public prend plusieurs formes : il peut être un espace de transition et de liaison tels que les places publiques, où il nous assure une continuité urbaine ainsi que paysagère. Mais, en même temps, il peut nous provoquer des coupures : en parlent d'une voie, un chemin de fer, une rivière ou même un jardin abandonné. Alors, un espace public non pensé ou mal conçu peut se convertir en un moyen de rupture, dans ce cas il faut agir intelligemment sur ce tissu afin de transformer une contrainte en un atout.

Ces coupures urbaines causées par la dévalorisation des espaces publics, influent très mal sur la perception et la lisibilité du paysage urbain et sur l'image de la ville, donc il est privilégie d'assurer une continuité du tissu urbain pour mettre en relation les différentes parties de la ville, qui va permettre de la rendre perméable, ouverte et surtout homogène sur les deux niveaux, urbain et paysager.

Conclusion

Ce chapitre permet de mettre le point sur le rôle primordial que joue l'espace public, il ne peut pas être considéré seulement comme un espace matériel de regroupement des gens mais aussi un lieu d'interaction, de cohésion et de cohabitation sociale. Donc il a la même valeur qu'un espace bâti« *Quand nous allons construire la ville de l'avenir, il faudra donc commencer par les espaces publics* ». ²⁷

²⁷ CYNTHIA, N- vice-présidente de project for public spaces. In« *La fabrique de la cité* ». cours Ferdinand-de-Lesseps 92851 Rueil-Malmaison Cedex — France. Séminaire du 4 au 6 mai 2011- Barcelone.« *Quelle place pour les espaces publics dans la ville de demain ?* ». In <http://www.lafabriquedelacite.com>(page consulté le 14/12/2016), p 10.

Introduction

La place est un espace polyvalent par excellence, qui a plusieurs formes, possède plusieurs aspects et abrite différentes activités.

Le présent chapitre traitera le sujet des places publiques, dans lequel on abordera ses différentes notions et on présentera ses étapes de développement à travers l'histoire, les activités et les fonctions qui s'y déroulent, les différentes formes qu'elles prennent, ainsi que les différents aspects qu'elles possèdent.

I. Concepts et notions de base

I. 1. Qu'est-ce que la place publique ?

*« Parler des places dans les villes, c'est parler de l'exceptionnel »*²⁸

Du latin « platea », lieu public découvert constitué par l'ensemble d'un espace vide et des bâtiments qui l'entourent.

Selon l'Encyclopédie ou le Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers c'est « Une grande place découverte, entourée de bâtiments, pour la magnificence d'une ville ».

La place publique est un espace public vide souvent fermé, entouré d'édifices qui forment son enveloppe.²⁹

C'est un espace libre de rencontre, la nécessité de rassembler le public pour de grands événements, les fêtes, le déroulement de cérémonies politiques, religieuses...etc. et la jouissance d'une vue panoramique.³⁰

C'est aussi :

- Un support pour des activités déterminées.
- Ou bien un vide entouré de constructions.

Elle est considérée d'un côté comme un espace "convergent", c'est-à-dire ayant des éléments internes susceptibles d'attirer les citoyens, et un espace "divergent" qui impose une certaine relation aux structures urbaines alentours (tracé des rues, localisation des commerces, itinéraire des transports publics, flux de circulation, etc.) et qui suppose que le passant prenne

²⁸ MANGIN, D. PANERAI, P. (2009). « *Projet urbain* ». Op.cit. p14.

²⁹ ALLAIN, R. (2004). « *Morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville* ». Édition Armand colin .Paris, p 56.

³⁰ GAUTHIEZ, B. (2003). « *Espace urbain, vocabulaire et morphologie* ». Édition Patrimoine. Paris, p 76.

conscience des relations de la place avec le reste du quartier, voire avec l'agglomération entière.³¹

Elle constitue un espace de vie collective des citoyens où les formes locales de cette vie-là marquent de manière multiforme : l'aménagement, l'ambiance, les couleurs et les décorations, les activités économiques ou collectives (terrasses, jeux, processions, carnivals, etc.) et préservent plus ou moins le statut social et l'anonymat de chacun. Aujourd'hui l'espace public est au centre de nombreuses problématiques, notamment, le développement des villes, des médias audiovisuels et de masse ainsi que des relations publiques généralisées.

En tant qu'espace public, la place est par conséquent:

Un espace ouvert et élément structurant de l'espace urbain : souvent vu assimilé à l'espace vide entre les édifices, dans le tissu urbain, elle constitue un lieu de respiration aménagé au cœur de la ville.

C'est un élément de structuration qui permet de préserver la continuité urbaine en assurant la jonction entre les éléments bâtis.

Un espace partagé : un espace ouvert que l'ensemble de la collectivité a en partage. Il est accessible à tous, sans aucune discrimination. Lieu de rencontre par excellence, et du libre va et vient des individus.

Un espace que s'approprient les individus par leurs activités : souvent considérée comme une partie du domaine public affectée à l'usage de tous. Il s'agit de l'espace dédié au passage, à la détente ou au loisir, et ne « sont pas nécessairement explicitement définies : Chacun est libre d'y faire ce qu'il veut dans les limites de la loi ».

Un lieu de représentation et de mise en scène de la vie de la collectivité : un élément constitutif de l'image de la ville par son aménagement, qui met souvent en scène l'identité culturelle ou paysagère de la ville. C'est aussi un lieu de représentation au sens où il est le théâtre d'une dynamique de ville : des interactions des individus entre eux, mais également des individus avec leur espace qu'ils s'approprient.

Et enfin, un lieu d'interactions humaines : l'espace public est aussi un facteur fondamental de cohésion sociale, dans la mesure où il est dédié à la communauté. Il s'agit d'un espace de médiation des rapports humains, lieu de rencontre et d'interactions sociales. C'est un espace de mixité grâce à l'égal accès de tous à l'espace public et mixité des usages par la diversité des activités que chacun est libre d'y mener.

³¹BERTRAND, M, J. LISTOWSKI, H. (1984). « *Les places dans la ville* ».Édition Dunod.Paris,p 33.

Selon QUATREMERE DE QUINCY, ce mot dans son rapport avec l'architecture et les édifices, exprime plusieurs choses :

Le lieu même, le terrain choisi sur lequel on élève un bâtiment, l'espace qu'on aménage à son aspect, celui qu'on laisse vide ou qu'on pratique au milieu d'une ville pour l'agrément ou les besoins de ses habitants, celui qui doit servir d'accompagnement à certains objets de décoration.³²

- Selon la première de ces acceptions, place est synonyme d'emplacement, et à cet égard on ne saurait dire combien le choix d'une place ou d'un emplacement convenable contribue à l'effet d'un monument et à la beauté des aspects d'une ville. Il faut remarquer cependant, que le choix de l'emplacement, en bien des cas, doit être déterminé par la nature même de l'édifice, c'est-à-dire de sa destination usuelle. Il y a des moments où la place doit être au centre d'une ville, telles sont celles qui correspondent aux affaires ou aux besoins journaliers du plus grand nombre de personnes.

- La deuxième de ces acceptions, il faut prendre en considération la beauté que procure, soit aux villes, soit aux édifices, le choix d'une place qui mette en vue l'ouvrage de l'architecture. Rien ne contribue plus à la magnificence des aspects extérieurs d'une ville, que la position élevée de certains monuments, dont les masses pyramidales dominant le reste des constructions ordinaires.

- La troisième manière d'entendre le mot place, en architecture, s'applique à ces grands espaces qu'on laisse ou qu'on pratique au milieu des villes, pour l'agrément ou les besoins de leurs habitants. Un de ces premiers besoins est la salubrité, et rien n'y contribue davantage, dans les villes peuplées, que ces vastes emplacements qui donnent au vent les moyens de renouveler l'air, et où les hommes longtemps entassés dans l'intérieur des maisons, peuvent venir respirer.

- La quatrième acception qu'on donne au mot place, une place est elle-même un monument, tant qu'on la construit sur un seul plan, avec une ordonnance régulière et symétrique, pour recevoir une statue, une colonne, une fontaine,. La place considérée comme étant elle-même un monument, c'est-à-dire un ensemble d'architecture, peut servir aussi d'enceinte à quelque autre ouvrage d'art qu'une statue. Il est aussi bien des villes qui ont de

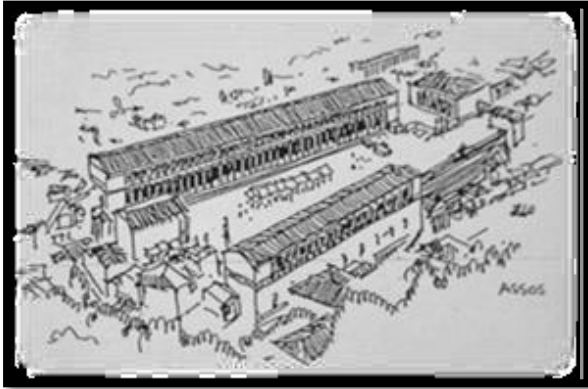
³² PRESSOUYRE, S. (1968).« *Quatèmère de Quincy et la vulgarisation de l'archéologie* ». In: Bulletin Monumental . tome 126, n°4, année, p 393.394.www.persee.fr/doc/bulmo_0007-473x_1968_num_126_4_7887

grandes et magnifiques places dont l'enceinte est formée uniquement de bâtiments particuliers, seulement soumis à l'alignement.³³

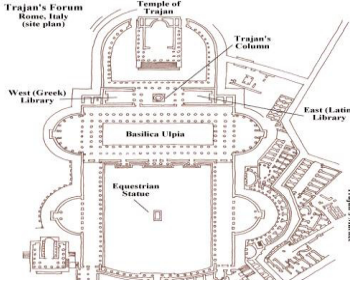


La place publique est donc un support de vie et de partage par définition, mais la réalité urbaine se traduit par l'observation de l'urbanité, notamment la mesure du degré de présence des caractères déjà cités en ville et précisément dans la place publique

I.2. L'histoire de la place publique

L'histoire de la place publique dans notre civilisation commence avec l'agora, un centre de la ville réunissant les fonctions essentielles de la cité grecque. Passant par différents changements, les places publiques contemporaines différentes de celles de la ville grecque et de la ville romaine dans les différents aspects, ici on présente l'histoire de la place publique, commençant par l'agora, jusqu'à aujourd'hui :

La période	Le développement de la place publique
Grecque XIII ^{ème} av JC	<p>L'agora, est une simple esplanade de forme irrégulière entourée de bâtiments publics réservée au débat démocratique ou aux manifestations religieuses. Au début de V^{ème} siècle av JC sous l'impulsion d'Hippodamos de Milet elle se transforme vers un espace carrée sur un plan orthogonale entourée par des portiques.</p>  <p>Figure n°15 : Lieu principale de la cité.</p> <p>Source: M.J.Bertrand, H.Listowski, 1984</p>

³³JAKOVLJEVIC, N. CULOT, M. (1984). « Places et monuments ».Institut Français d'Architecture. Edition Antwerpen .Belgique, p. 87.

<p>Romain</p>	<p>Le forum romain est la dénommations romaine qui subit l'influence grecque au VII^{ème} siècle av JC ; le forum était le plus souvent situé à un des angles formé par le cardo et le decumanus, il représente le type introverti de place se fermant aux quartiers environnants.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-start;"> <div style="text-align: center;">  <p>Figure n°16: Le forum romain de Trajan</p> <p>Source: www.utexas.edu/courses</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Figure n°17: Plan de forum romain de Trajan</p> <p>Source: /www.unicaen.fr/cireve/rome.</p> </div> </div>
<p>Au moyen âge</p>	<p>Cette époque voit également la création dans les bastides de places ordonnancées qui disposent d'une galerie couverte et d'une halle sur un des côtés comme Monpazier.</p>
<p>A la renaissance</p>	<p>A la renaissance les places sont destinées à mettre en valeur les bâtiments publics et à constituer un décor, la place baroque comme celle de capitole de Rome permettra grâce au génie de Michel Ange, de redonner de l'unité à l'ensemble des bâtiments publics qui l'entourent.</p> <div style="text-align: center; margin-top: 20px;">  <p>Figure n°18: Place baroque (Capitole à Rome)</p> <p>Source: www.pinterest.com</p> </div>
<p>Sous Napoléon III</p>	<p>Apparaissent les squares, dessinés par Alphand ; d'inspiration anglaise ; réservé à la détente des citadins, bon nombre de places sont ainsi transformées en jardins publics ; d'autres utilisent la partie centrale en rond-point paysagé comme à Toulouse.</p>

A l'époque de l'urbanisme moderne	<p>L'urbanisme moderne voit se créer deux types de places :</p> <ul style="list-style-type: none"> -une symbolique réservée aux fonctions politiques et culturelles ; comme la place de trois pouvoirs à Brasilia où les bâtiments sont des objets isolés sur une esplanade. -L'autre plus utilitaire, réservée aux commerces entourée par des aires de stationnement c'est le cas dans les villes nouvelles. <p>Et depuis 1970, de nombreuses action conjuguées de collectivités locales avec l'aide de l'état ont permis d'améliorer la fréquentation des place publiques par les piétons en rapportant le stationnement, on installe aussi de nombreuses œuvre d'art.</p>
-----------------------------------	--

Tableau N°1: Aperçu historique sur la place publique.

Source : traitement personnel.

II. Le type des places publiques

II.1. La place

- **La place promenade**

Place à vocation principale de promenade publique. La promenade est facilitée par une forte restriction de la circulation automobile, des aménagements d'accompagnement comme des portiques publics, des terrasses de cafés, des bancs publics, des arbres.

- **La placette**

Petite place. Elle est généralement le fruit d'un élargissement ponctuel de la voirie, fortuit ou voulu, dû par exemple à la destruction d'un bâtiment.

- **La cour publique**

Placette à l'intérieur d'un îlot, accessible au public par un passage ou une ruelle ; espace libre public, à l'usage principalement des habitants de l'îlot et pouvant comprendre une aire de jeu. Elle peut être le fruit d'un aménagement planifié portant sur l'ensemble de l'îlot.

II.2. La place attenante

Place attachée à un édifice, qui ne peut se concevoir en dehors de l'édifice dont elle est une extension constitutive du fait de la complémentarité en matière d'usage, de composition et de perception qui unit le plein et le vide. Dans les places attenantes on distingue :

- **La place-parvis**

Place attenante formant un dégagement devant la façade latérale d'un édifice important ou remarquable. Mot dérivé de parvis. La place est entièrement orientée vers l'édifice qu'elle accompagne.

- **Le parvis**

Espace libre plan, en forme de petite place, ménagé devant l'entrée de certains édifices importants, généralement délimité par une barrière ou un garde-corps. A l'origine, le parvis est un espace libre dégagé devant la façade d'une église.

- **La place cimetière**

Place attenante à un lieu de culte. Elle prend généralement la forme d'une place entourant, totalement ou en partie, une église. En milieu urbain dense, elle n'est souvent plus présente que sur un ou deux côtés de l'édifice.

II.3. La place fermée

Place présentant un cadre architectural clos de tous côtés, sans ouverture de perspectives lointaines. Elle n'est visible par le visiteur que lorsqu'il y a pénétré.

La fermeture peut aussi être obtenue par le moyen de portiques publics continus, de barrières ou d'arcs monumentaux.

II.4. La cornière

Disposition des bâtiments d'angle d'une place fermée de telle façon qu'aux étages, leurs angles se touchent ou soient espacés de quelques décimètres, et qu'un passage soit réservé au rez-de-chaussée pour les voitures et les piétons.



La place cimetière

La place parvis

Le parvis

Figure n°19: Les places attenantes.

Source : GAUTHIEZ. B, 2003

II.5. La place ouverte

Place où l'on a aménagé, dans l'ensemble des bâtiments qui la bordent, des ouvertures sur de vastes perspectives.

Deux types de places ouvertes :

-La place carrefour : place où l'espace occupé par le croisement des voies est prédominant.

-Le rond-point : place circulaire ou demi-circulaire, ovale ou demi-ovale, ou même octogonale ou demi-octogonale. Le mot désigne à l'origine dans le vocabulaire des jardins, un point de rencontre d'allées rayonnantes. Généralement un édicule (sculpture publique, fontaine, etc.) est placé en son centre. ³⁴

II.6. La lice

Place en forme de tronçon de boulevard établie sur l'emplacement du fossé longeant l'enceinte d'une ville.

II.7. L'esplanade

Vaste place ouverte, parfois attenante à un grand édifice militaire, souvent plantée de quinconce, d'où la vue est parfois dégagée sur le paysage qu'elle domine.

II.8. Le champ de foire

Vaste place dégagée, peu plantée d'arbres en dehors de son pourtour, parfois revêtue d'une pelouse, destinée à accueillir des foires. Elle est en règle générale placée à la périphérie d'une agglomération, du fait de l'importance de l'emprise nécessaire



La place ouverte



Le champ de foire



L'esplanade

Figure n°20: les types de la place
Source : GHERRAZ.2013

II.9. Le système de places

Places proches les unes aux autres et liées par des voies, aux fonctions souvent complémentaires, et selon une disposition pouvant être planifiée

³⁴GAUTHIEZ, B. (2003). « *Espace urbain, vocabulaire et morphologie* ».op.cit. p 78.

Selon CLOQUET. L'on distingue trois espèces de places publiques :

II.9.1. Les places de circulation

Situées aux croisements de voies (rond-point) et destinées spécialement au trafic routier. Telle est la place ou rond-point de la rue de Flandre à Gand ; et la place La Fayette à Paris.

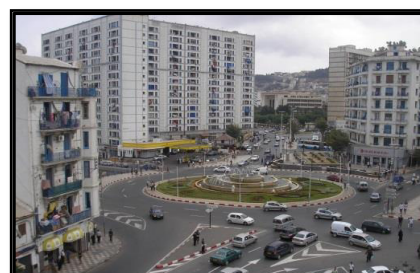


Figure n°21: La place du 1^{er} mai à Alger

Source: www.annonces.algerie-immobilier.com

II.9.2 .Les places d'agrément

Dans les agglomérations plus ou moins denses, elles procurent des vides favorables au dégagement de la vue, à la circulation de l'air, à la promenade, aux réunions publiques. Elles prennent souvent le caractère de places monumentales.



Figure n°22: Place d'agrément

Source: <http://www.jardinier-amateur.fr>

II.9.3. Les places monumentales

Ce sont des places encadrées par des bâtiments à façades monumentales dont le centre est soit vide, soit occupé par un monument.

Les unes constituent des places bâties, quand le centre est occupé par un monument ; les autres, des places encadrées, sont libres au milieu. La place Stanislas à Nancy, élevée sous

Louis XV d'une seule venue, avec ses riches grillages aux angles forgés par Lamour, est une place encadrée, d'une élégance rare.

Et autre cas de figure peuvent se représenter :

- **Position de place par rapport à l'ensemble du système bâti**

-La place se trouve dans une position d'isolement par rapport à l'autre espace libre, et en particulier par rapport aux rues tout leur en étant raccordée par des passages ou par des rues couvertes. La place, enserrée de tout de cotés par les masses bâties.

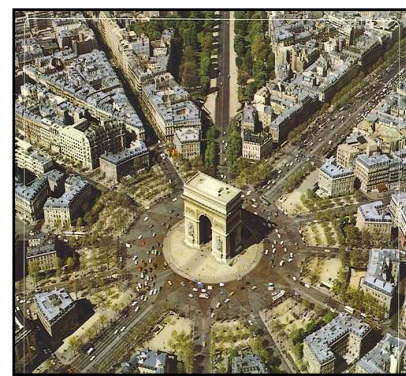


Figure n°23:La place d'Etoile France

Source: www.pinterest.com

- La place se trouve dans une position d'accolement par rapport à la rue et se représente donc comme une échancrure au sein des masses bâties.

Exemple : Aix-en-Provence : la place se trouve dans une position de liaison, entre deux rues et constitue ainsi une césure dans la continuité des masses bâties

Exemple : place George Sand : la place vient en superposition par rapport à la rue, ce qui provoque une fusion des deux espaces. Elle se présente donc comme une double échancrure dans les masses bâties

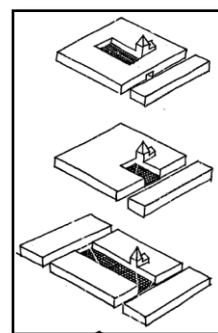
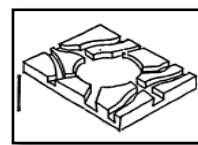


Figure n°24: Position de place
Source : études et document sur patrimoine culturel

• Géométrie des places

Nous nous attacherons moins ici à définir les figures géométriques formées par les places (places carrées, rondes, triangulaires) qu'à cerner les rapports de complémentarité qui lient la géométrie des places à celle des masses bâties qui les entourent. Ici encore, c'est au travers du rapport actif/ passif qui peut exister entre les 'vide' et les 'pleins' que seront définis les principaux types géométrique de places.

- Passivité de « plein » et activité de « vide » : la place géométrique.

L'espace libre de la place, parfaitement géométriquement, impose sa forme aux masses bâties qui tendent de ce fait à adopter des figures résiduelles, du moins sur le porteur immédiat de la place.

- Passivité de « vide » et activité de « plein » : les places résiduelles

Les masses bâties, parfaitement définies géométriquement, imposent leurs formes aux espaces libres qui sont de fait totalement résiduels.

- Passivité et activité réciproque du plein et de vide : deux type de places illustrent ces conditions :

- Les places à géométrie déformée ou organique
- les places à géométrie équilibre.³⁵

³⁵Études et document sur patrimoine culturel . UNISCO

III. La morphologie de la place

III.1. La Forme

La place publique possède une diversité de formes selon sa situation dans le tissu urbain, comme il y a des places avec une forme régulière (carrées, triangles rondes...etc.), on trouve aussi certaines places qui ne peuvent être classées dans les différents types géométriques, elles sont des places de forme irrégulière, il s'agit des places qui se sont constituées à travers l'histoire.

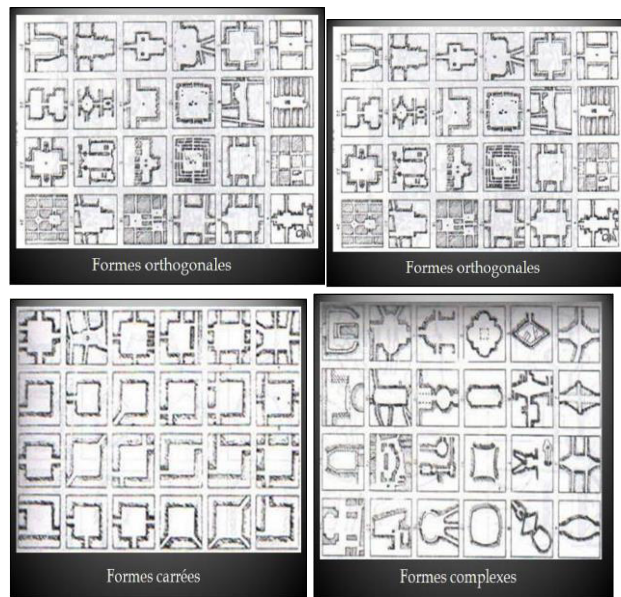


Figure n°25: La typologie de places.

Source: KRIER.R, 1975

III.1.1 .La place triangulaire

Ces formes fréquentées dans les cités du moyen âge, cette place se situe dans une ville de plan irrégulier à la rencontre de deux vois en oblique embranchement « Y ».

III.1.2 .La place rectangulaire ou carrée

C'est le cas le plus fréquent, elle est généralement une conséquence de l'urbanisme. Ainsi était l'agora des cités hellénistiques telle que l'agora de Milet à Paris ; les places de l'hôtel de ville....etc.

III.1.3. La place circulaire

La place circulaire n'apparaît pas avant le XVI^{ème} siècle. Par exemple : la place Belle Alliance à Berlin en Allemagne. Généralement une place de forme circulaire a plus de chance d'affirmer son identité, et ce en raison de la cohérence infaillible de son contour. Pour cette forme on peut trouver une variété des formes comme les places ovales, et les places semi-circulaires.

Pour décrire une place on fait référence à sa forme (régulière ou irrégulière, grande ou petite...etc.). Et afin de mieux comprendre ces variations formelles, KRIER.R nous a proposé un travail typologique sur les places reposant sur les 3 formes précédentes.

III.2. Les dimensions d'une place

Les dimensions doivent être appréciées par rapport au contexte urbain ou à celui de quartier (immensité de la place de concorde 240m x 360m), d'autre part les dimensions moyennes des grandes places dans les anciennes villes sont 140m de longueur et 60m de largeur, et que la dimension minimale de la place doit être égale à la hauteur du bâtiment principal et sa dimension maximale ne doit pas excéder deux fois hauteur si elle n'est pas justifiée par la forme, la fonction et le type du bâtiment.³⁶

IV. Le contexte urbain de la place

IV.1. La place dans l'espace urbain et métropolitain

Positionner une place dans l'ensemble d'un contexte urbain ou métropolitain signifie la situer par rapport aux éléments clés structurant ces espaces. Une ville et, à une échelle plus vaste, toute une aire métropolitaine sont en effet structurées par un ou plusieurs centres, par une multitude de pôles attractifs ou répulsifs (grand équipement public, concentration commerciale, bord de mer, friche industrielle, quartier paupérisé, etc.) et par des axes principaux (urbains, de transport, etc.).

Certaines places constituent des pôles de centralité pour un ensemble urbain (la ville entière ou un grand secteur de la ville) et sont conçues par rapport à des éléments qui relèvent directement d'une centralité urbaine (l'hôtel de ville, le marché citadin, un haut lieu de l'histoire urbaine, etc.). D'autres contribuent à déterminer des fonctionnements métropolitains, rayonnant sur toute la métropole et concentrant sur leurs abords des fonctions rares et hautement symboliques, susceptible d'expliquer le rôle national et international de la métropole.

IV.2. La place et le quartier

Toute place, « centrale » ou « de quartier », se situe également au sein des composantes surfaciques du territoire urbain qui sont les quartiers. Le quartier, appréhendé comme fraction du territoire urbain ayant une physionomie propre et des traits distinctifs qui lui confèrent unité et individualité³⁷ ou comme une forme d'organisation de l'espace et du temps de la ville, un point de contact entre la vie sociale et l'espace urbain fondé sur la proximité, et dont le pouvoir structurant s'affaiblit dans le temps est une entité extrêmement difficile à délimiter.

³⁶ ALLAIN, R. « *Morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville* ». op.cit. p 112.

³⁷ MERLIN, P. CHOAY, H. (1998). « *Dictionnaire d'architecture et d'urbanisme* ». op.cit.

Bien évidemment les espaces publics, et les places en particulier, jouent un rôle important dans la structuration des quartiers. Le quartier peut d'un certain point de vue être perçu comme le champ d'un système d'espaces et d'équipements publics constituant le support des interactions humaines de proximité. La relation entre place et quartier n'est cependant pas aussi simple qu'il pourrait sembler. Plusieurs configurations peuvent ainsi se présenter.

IV.2.1. Place au sein de quartier

Certaines places peuvent constituer le fondement même d'un quartier, dans la mesure où elles attirent riverains et usagers en ce qui concerne la place. Quand elles sont des places secondaires, ces places focalisent alors essentiellement les activités et les flux liés à la vie quotidienne des habitants (commerces, administration, loisirs de proximité).

IV.2.2. Place à l'interface catalysent les fonctionnements urbains qui sont à la base de la

définition du quartier. Ces places peuvent par ailleurs être des places principales (jouant un rôle pour la ville ou la métropole) ou des places secondaires, de quartier. Cela n'est pas surprenant, car même les espaces centraux d'une ville constituent des quartiers, posant éventuellement la question des conflits d'appropriations de quartier

D'autres places peuvent en revanche se situer à l'interface de plusieurs quartiers. Contribuant à l'interconnexion des quartiers, ces places structurent souvent les fonctionnements urbains et les configurations urbanistiques d'un vaste secteur urbain et ont vocation à jouer le rôle de places centrales au sein de la ville. Matérialisant et symbolisant l'unité de la ville, ces places ont souvent fait l'objet d'aménagements particuliers, intégrant l'arrivée de plusieurs rues principales, permettant la localisation d'équipements rares, etc. La place devient ainsi un point de passage privilégié entre plusieurs quartiers. Indépendamment des équipements localisés par la puissance publique, cette centralité par rapport aux flux permet d'attirer une offre commerciale et de services desservant les populations de tous les

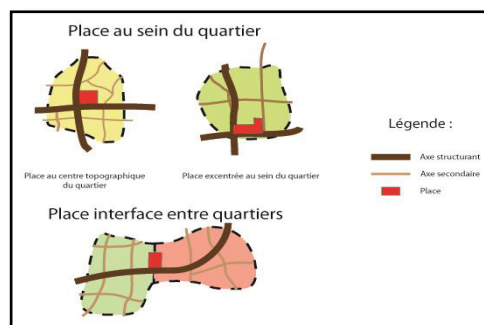


Figure n°26: La place, centre du quartier (haut à gauche), la place, excentrée par rapport au quartier (haut à droite), la place, interface entre deux quartiers

Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places/la-place-dans-lespace-urbain-et-metropolitain/>

quartiers environnants. Cependant, le passage entre les quartiers impose souvent à ces places une fonction d'espace de déplacement relativement importante.³⁸

IV.1. La place dans le tissu urbain environnant

Le tissu urbain est une métaphore qui fait référence au tissage que l'on retrouve dans le textile ou à la biologie. D'après Ph. Panerai, dans une ville, cette image fait référence à l'imbrication de trois ensembles :

-Le réseau des voies (et des autres espaces publics) : cette partie regroupe les caractéristiques des rues, leur agencement, la manière de converger vers la place, la connexion avec d'autres éléments importants de la ville (espaces publics, équipements particuliers) ;

-Les découpages fonciers : ceux-ci témoignent de l'organisation originale des structures socio-économiques du territoire et notamment de l'histoire urbanistique des ilots qui entourent la place, ayant des implications importantes sur les caractéristiques des bâtiments, sur l'agencement entre bâti et espace vide au sein des parcelles, etc.

-Les bâtis : c'est la partie « en dur » de la ville, faite de constructions aux caractéristiques physiques et architecturales diverses, mais également de fonctions et d'usages fort différents.

Il faut souligner la capacité d'évolution de ces trois éléments du tissu urbain au cours de l'histoire, mais aussi celle à conserver les traces du passé. Plus particulièrement, les réseaux de voies et les découpages fonciers ont une inertie temporelle bien supérieure à celle des bâtiments. C'est ainsi que des nombreuses places en cœur de ville se retrouvent entourées de bâtiments relativement récents s'alignant néanmoins sur un réseau d'espaces publics bien plus ancien et respectant souvent même le parcellaire originaux des époques précédentes

V. Les éléments constitutifs d'une place publique

La place publique est composée d'un ensemble d'éléments constitutifs, qui participent à la création de son propre image, le choix de ces éléments doit être dans le but de répondre aux besoins des usagers, parmi ces éléments on cite :

V.1. Le mobilier urbain

C'est un ensemble d'objets ou dispositifs publics ou privés, installés dans l'espace public.

V.1.1. Les fonctions de mobilier

Le mobilier urbain doit assurer plusieurs fonctions comme :

³⁸ Cours université de Nice, disponible sur <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places/le-cours/> consultée le 2013

- ✓ L'orientation des usagers par des panneaux publicitaires et des panneaux d'information
- ✓ Les bancs et l'abri assurent la détente et la mise à l'abri.
- ✓ L'échange entre les habitants (les terrasses café).
- ✓ Les jeux pour les enfants
- ✓ La communication par les cabines téléphoniques...etc.

À cause de la diversité du mobilier urbain on peut citer :³⁹

V.1.2. Les types de mobilier urbain

V.1.2.1. Le Mobilier urbain pour repos

Le mobilier de repos constitué par : les bancs, les banquettes, les sièges...etc.

- **Les bancs**

Sièges à plusieurs places situés le long d'un trottoir, d'une aire de circulation ou dans un jardin public. Il apparaît dès 1655 à Paris avec l'aménagement des espaces verts⁴⁰

Le type et la matière du banc dépendent de l'utilisateur (un jeune ou un vieux) et de la durée d'utilisation (longue ou courte durée)

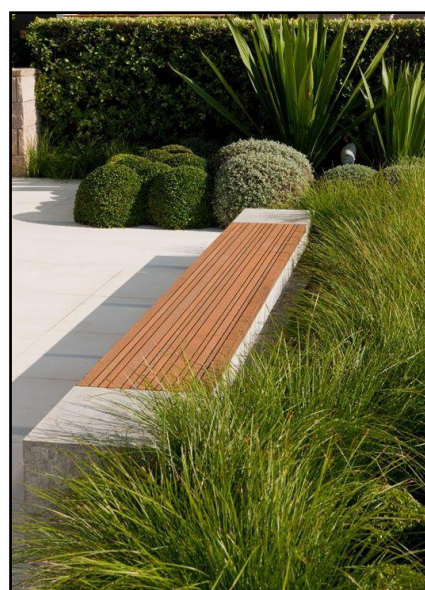


Figure n°27: Mobilier urbain pour repos
Source: collection de la chercheuse

V.1.2.2. Mobilier pour l'éclairage public

Il assure l'éclairage nocturne, et rend l'espace plus sécurisé, donc c'est un facteur essentiel de confort et de sécurité. L'éclairage public ne devient un fait acquis dans les grandes villes que dans le courant du XVIIIème siècle.⁴¹

L'éclairage en milieu urbain doit favoriser :

- La mise en évidence des éléments signalétiques.
- Le fonctionnement des lieux de vie (places, espaces de loisir, points de rencontres et diverses autres activités).
- La valorisation des points remarquables (façades, monuments, etc.).

³⁹ GHERRAZ, H.« *Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides (Cas des places publiques de la ville d'Ouargla)* ».op.cit. p 50.

⁴⁰ Idem, p52.

⁴¹GAUTHIEZ, B. « *Espace urbain, vocabulaire et morphologie* ».op.cit.p 97.

-L'animation d'activités ludiques et de loisirs.

-La clarté des zones de conflits.⁴²

-Les candélabres

Dispositif d'éclairage nocturne de l'espace public ou luminaire porté généralement d'un poteau, il est disposé de façon à répandre régulièrement la lumière, selon un espacement variable et les caractéristiques de l'espace. .

-Les lampadaires

C'est un haut candélabre pouvant porter plusieurs dispositifs générateurs de la lumière destinée aux artères et aux vastes espaces publics.



Figure n°28: Rio de la Miel.
Algeiras
Source:www. Pintrest.com
(2017).

V.1.2.3. Le mobilier urbain relatif à l'hygiène

Il est constitué par : les poubelles, les corbeilles, les bornes de propreté, les conteneurs pour les ordures...etc.

-corbeille : est un récipient destiné à recueillir papiers et déchet généralement fixé à un support, elle apparait dans le courant du XIXème siècle.

-La poubelle : Un récipient mobile destiné à la collecte des déchets, ce récipient a pris le nom du préfet du département de la seine qui l'imposa en 1884.

V.1.2.4. Le mobilier de décor

Mobilier ou édicule dont la seule fin est de décorer l'espace libre public. C'est un ensemble d'éléments qui contribuent à l'esthétique du paysage urbain : bâtiments, mobilier urbain édicules, traitement des sols, le décor des espaces et le traitement des façades antérieures y prennent une place particulière.

-Le bac à fleurs

Utilisé généralement pour la décoration aux entrées des équipements ou aux bords des rues.

⁴²DE SABLET, M. « *Des espaces urbains agréables à vivre places, rues, squares et jardins* ».op.cit. p 16.

V.1.2.5. Le mobilier urbain de l'information et de la communication

Ensemble des dispositifs visuels portant des informations aux usagers de l'espace public ou permet la communication entre eux.

-Panneaux de signalisation

Plaques portant une indication montés sur un support, avec un éclairage propre ou non.

-Panneaux d'affichage

Ce sont des panneaux qui supportent un dispositif d'affichage d'informations relatives à la vie d'une collectivité. Ils sont destinés aux annonces ou aux informations émanant d'une autorité reconnue.⁴³



Figure n°29: Panneaux publicitaires.
Source: www.pinterest.com

V.2. Les Edicules

Le terme *édicule* paraît récent (attesté vers 1900) et recouvre plusieurs petites constructions isolées dans l'espace public ou des espaces ouverts, d'emploi et de statuts.

- **La fontaine**

Cadre ou traitement architectural d'une arrivée d'eau potable ou non, elle comprend habituellement un bassin ou fait partie d'un bassin elle est localisée dans les lieux publics les plus fréquentés tels que les carrefours ou les places, au moyen âge la fontaine remplace souvent des puits communs ou privés.



Figure n°30: Fontaine
Source : www.pinterest.com

- **La cabine téléphonique**

Édicule protégeant un téléphone et son usager, placé dans un espace libre public.

V.3. Le bâti

Une composante très importante de la place publique, il est considéré comme une limite verticale qui lui assure une lecture particulière. La continuité et la discontinuité, les couleurs, les matériaux, la texture des constructions influent notre perception de cet espace, et qui peuvent



Figure n°31: Téléphone Boxes
Source : www.pinterest.com

⁴³GAUTHIEZ, B. « Espace urbain, vocabulaire et morphologie ».op.cit. p 99.

nous donner une idée sur le type de cet espace. Les dimensions de la place dépendent fortement du rapport entre sa largeur et la hauteur des constructions qui l'entourent, le changement de ce rapport peut engendrer le changement des caractéristiques de cet espace.

V.4. Le sol

Il joue le rôle de la limite horizontale de l'espace public, son revêtement et sa texture peuvent affecter l'utilisation. Le traitement du sol dépend du type de cet espace, et de son environnement.

-Le revêtement : matériau dont on recouvre le sol, notamment les chaussées et les trottoirs, et sa mise en œuvre, à des fins de commodité, de circulation, de protection ou d'esthétique, et pour éviter la dégradation du sol, la poussière et la boue. Il existe deux types :

-Le revêtement minéral : il s'agit du revêtement coulé, du pavage et du dallage...

-Le revêtement végétal : il s'agit du revêtement par la végétation comme le cas des jardins.

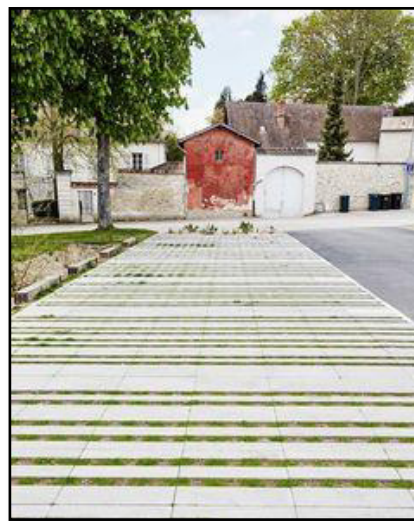


Figure n°32: Revêtement de sol
Source : www.pinterest.com

VI. La perception de la place publique

La perception d'une place publique peut être étudiée au moins à deux niveaux :

Celle de la symbolique et des images qu'elle dégage, liées au vécu et aux valeurs socioculturelles de ses usagers, et celle plus physique de la perception visuelle des éléments qui la composent. L'une et l'autre renvoient simultanément à plusieurs échelles d'observation et de perception.

La place est un des éléments clés du paysage urbain. Lieu porteur de l'identité du quartier et de la ville, sa perception est façonnée par sa composition et par les fonctions qu'elle abrite (contribuant à son ambiance), mais également par le chemin que l'on emprunte pour y arriver. Elle est surtout le fait des personnes qui sont les sujets de la perception.

Elle sera alors à tours de rôle perçue comme un cadre représentatif de la quotidienneté pour le riverain, ou comme un élément du patrimoine avec une image relevant du domaine de l'histoire et de la mise en scène des lieux, pour le touriste. Si ces perceptions peuvent être révélées par des entretiens, les éléments physiques contribuant à la perception de la place

pourront être relevés de façon plus objective, éventuellement codifiés par les catégories logiques d'analyse des paysages urbains proposés par K. Lynch.

VI.1. La perception symbolique de la place

Sitte, C soulignait la tendance des sociétés modernes à produire des bâtiments spécialisés pour abriter des fonctions qui, dans la ville européenne traditionnelle, se déroulaient sur la place publique. Cela dit, la place garde encore aujourd'hui une symbolique forte dans le paysage urbain perçu par les habitants. Les symboles de la centralité contribuent ainsi à l'identité collective d'un territoire et au sens d'appartenance de ses habitants. En se penchant sur la question de la perception de cette symbolique, il est nécessaire de souligner qu'elle varie selon le type d'individus et le groupe social auquel ils appartiennent.

Selon Bailly, A. « *La perception du paysage urbain suppose non seulement la vision d'éléments singuliers, (ceux qui, par leur forme, leur fonction ou leur position, se dégagent du tissu urbain) et d'élément constant (ceux qui, par leur répétition, rendent le tissu urbain homogène), mais aussi l'intégration de l'expérience individuelle. Le citoyen n'a qu'une image partielle, fonction de son système de référence interne* ». ⁴⁴

VI.2. La perception visuelle de la place

La perception visuelle de la place a également ses spécificités. Selon M. Bertrand et H. Listowski, ils existent au moins deux lectures visuelles de la place : celle de la place en relation avec la ville et celle de la place en tant qu'espace propre.

Dans les deux cas, trois éléments concourent à définir la lecture visuelle de la place :

L'angle de vue, la hauteur de l'horizon et la vitesse. L'horizon « normal ». En général, la hauteur normale de l'horizon donne une certaine prépondérance à la perception des parois, des fronts bâtis entourant la place. L'horizon bas accentue la perception du ciel et de la silhouette des bâtiments. L'horizon haut permet d'accentuer la perception du revêtement de la place, minéral ou végétal. ⁴⁵

K. Lynch définit la place d'abord comme un nœud, caractérisé par la convergence de plusieurs voies. La place est également marquée par la présence de plusieurs points de repère. Mais la coprésence de ces deux éléments ponctuels du paysage urbain n'est pas encore suffisante pour différencier une place publique d'un simple carrefour. Lynch propose ainsi de caractériser les places par la prise en compte des éléments surfaciques du paysage urbain.

⁴⁴ BAILLY, A. (1977). « La perception de l'espace urbain : les concepts *les méthodes d'étude leur utilisation dans la recherche géographique* ». Thèse de Doctorat d'État, université de Paris IV. Lille. 2 volumesn, p 90.

⁴⁵ BERTRAND, M., J. LISTOWSKI, H. « *Les places dans la ville* ». op.cit. p96.

Comme le quartier dans lequel elle se la place peut être perçue comme une portion de surface urbaine clairement délimitée, par rapport à laquelle l'utilisateur perçoit le fait d'être dedans ou dehors. Lynch crée ainsi le concept de « noyau », élément à la fois ponctuel et surfacique. La place en tant que noyau est un point dans la perception de l'ensemble de l'espace urbain.⁴⁶

M. Bertrand et H. Listowski analysent de façon plus précise l'effet des différentes configurations rue-place dans la constitution de la séquence visuelle. Dans l'arrivée sur un axe traversant la place, la séquence visuelle continuera à être dominée par l'axe et la place ne constituera qu'un élargissement temporaire du champ de vision. L'arrivée frontale sur une paroi met en valeur l'architecture qui ferme l'axe perspectif. L'arrivée latérale constitue une invitation à la découverte de la place. Enfin, l'arrivée de biais fait de la place le nouvel élément dominant de la séquence visuelle.

VII .La place publique et le développement durable

VII.1. Les places publiques durables

Une place publique « durable », compte tous les critères sociaux et économiques pourtant primordiaux dans la conception d'une place publique. En effet, les contradictions qui traversent ces places sont dues à une recherche de compétitivité et de performance environnementales, et qui place au second rang les critères sociaux et culturels.

Une place publique durable vise donc à concilier les enjeux environnementaux, sociaux et économiques, comme le veut la sphère du développement durable

VII.2. Les domaines de la conception des places publiques durables

A. Espace

Tout ce qui caractérise un aménagement durable de la place publique dans son rapport à l'environnement au sens large : présence de la nature, appropriation par les habitants, opportunités d'échanges sociaux, place de l'éco mobilité, qualité de vie...etc.

B. Energie

L'ensemble des applications pour réaliser une place publique (en ce compris sa fonction de desserte) à faible consommation énergétique, impliquant la maîtrise des besoins (à la mise en œuvre et à l'utilisation) ainsi que le choix des systèmes et des sources énergétiques pour y satisfaire.

⁴⁶LYNCH, K. (1969). « *L'image de la cité* ». p 232.

C. Eau

Les moyens d'une gestion intégrée des eaux pluviales pour mieux inscrire un aménagement dans le cycle de l'eau.

D. Matière

Les actions à mener depuis le choix écologique des matériaux jusqu'à la prévention et la gestion des déchets pour réaliser un espace public qui tout au long de son cycle de vie prenne en considération le caractère fini des ressources.

E. Santé et confort

L'ensemble des dispositions qui rendent la place publique convenable aux usages en termes de santé, de confort et de configuration de l'espace pour un plaisir d'y vivre.⁴⁷

Conclusion

Nous pouvons dire que la place publique constitue un bien commun. Elle est l'étendue sur laquelle tout individu a un droit d'accès et de circulation. Elle possède des aspects fonctionnels et formels. En ce qui concerne l'aspect formel, la place publique peut prendre plusieurs formes : rectangle, carré, régulière, irrégulière, ouverte, fermée,.... Elle se présente comme le décor immobile de la ville. Fonctionnellement, la place publique est un lieu de vie, où plusieurs activités et fonctions s'y déroulent : espace de circulation, espace de jeux et de loisirs, espace de rassemblements et de rencontres. L'observation montre que différentes populations, s'approprient les places publiques de différentes façons.

⁴⁷ MERLIN, P. CHOAY, F. « *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* ».op.cit. p63.

Introduction

Dans ce chapitre, la recherche sera axée sur l'impact de l'aménagement urbain et architectural sur la production d'une sociabilité au sein de la place publique, mais aussi sur les multiples configurations de la sociabilité ainsi que les différents usagers sociaux d'une place publique.

I. La forme architecturale et l'aménagement urbain

I.1. La relation entre la place publique et le paysage urbain bâti

Le paysage construit affiche le label culturel de la société dans les lieux urbains. C'est une manière de faire la ville convenable au style de vie humain. La construction, sa volumétrie, ses façades, ses matériaux, ses couleurs, et son implantation dans le site, tous font partie indissociable et inséparable du paysage.

I.1.1. Le paysage urbain

Le paysage est le résultat de l'interaction entre plusieurs facteurs (la nature, la géographie, l'architecture, l'urbanisme, la psychologie, la sociologie, ...etc.). Le paysage est toujours un point de vue de quelqu'un par rapport à une image perçue. Elle est évaluée selon les expériences et la culture personnelle et sociale de l'observateur.⁴⁸

I.1.2. Les éléments du paysage

- L'horizon.
- Le paysage et l'arrière scène.
- Les éléments naturels
 - Le sol.
 - Les ensembles végétaux.
 - L'hydrographie (l'eau).
 - Les données climatiques.
- les constructions (façade urbaine).

⁴⁸ZIGHED, A. (2016). « *L'influence des styles architecturaux dans la mise en valeur d'un espace public, mi XIX mi XX. Cas de la place du 1er novembre à Skikda* ». Mémoire de master : Option Réhabilitation durable du patrimoine architecturale et urbain. Université Mentouri de Constantine, p 24.

I.1.3. La façade urbaine

«La façade urbaine est composée d'éléments physiques et naturels et participe à l'image du paysage. Elle englobe dans une vue générale la ville ou une partie de la ville. Elle est l'addition des façades des bâtiments qui bordent la place. Cet assemblage n'est pas simplement l'addition des éléments indifférenciés, mais la combinaison d'éléments différents selon les accidents de la rue ».⁴⁹

I.1.3.1. Les fonctions de la façade

- **La fonction protectrice**

Le premier rôle de la façade est la protection contre les intempéries et la pollution, mais aussi contre le vandalisme urbain. Le besoin en sécurité est le premier motif qui a amené l'homme à construire une enveloppe extérieure ayant des éléments de protection.

- **La fonction structurelle**

La fonction structurelle de la paroi de la façade est sa capacité à résister aux charges : son poids propre, les charges intérieures (planchers, toiture et autres) et les charges extérieures (le vent, l'eau, la neige...), mais cette fonction n'est pas propre à toutes les typologies de façade, les murs rideaux sont des parois légères qui n'assurent pas cette tâche structurelle.

- **La fonction transitaire**

Elle assure le passage ou la transition des personnes ainsi que de la lumière à travers les ouvertures (portes, fenêtres,...).

Les balcons, espaces permettant le contact du privé et du public, associent l'utilisateur au spectacle de la rue sans exclure les activités intimes et sociales. C'est pour cette raison que la conception du balcon diffère d'une façade principale à une façade secondaire.⁵⁰

- **La fonction visuelle (esthétique)**

Les façades d'un bâtiment contribuent à son intégration dans l'environnement. À la Renaissance, la façade avait un caractère expressif «mur de représentation», accentué à l'époque baroque. Les façades sur les rues ou sur les grandes places, à la différence des autres façades latérales étaient presque dissociées des volumes d'ensemble avec des grandes

⁴⁹ HERZOG, T. KRIPPNER, R. LANG, W. (2004). « *Construire des façades* ». Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, p 10.

⁵⁰ DAVID, P, H. (2003).« *Le double langage de l'architecture* ». Collection l'œuvre et la psyché. Édition Harmattan. Paris, p 201.

dépendances formelles et cela par l'intégration des matériaux nobles et des moyens artistiques signifiants⁵¹. Elle joue un rôle d'attraction de l'espace urbain.

I.1.3.2. La façade parois de la place

La façade urbaine de la place est fermée autour d'un vide qui devient un volume. Le rapport de proportion entre le gabarit des immeubles et les dimensions de la place est déterminant, de même que les caractères des façades urbaines (matériaux, style, habillage publicitaire).

I.1.3.3. La silhouette urbaine (façade) de la place publique

La silhouette urbaine représente le front bâti, devant ou derrière la place urbaine, elle détermine profondément la qualité et l'unité du paysage dans le milieu urbain. En entrant dans la place publique, la première chose qu'on voit tape la silhouette dans notre esprit. Elle révèle, dès le premier contact, la qualité de l'espace, de la société, et le dynamisme de l'ambiance qui règne. L'ensemble des formes architecturales et urbaines va être groupé dans un seul cadre représentant les grandes lignes du paysage. « Donc, ce qui vraiment apparaît dans la silhouette de la place urbaine n'est pas son volume vide, mais le contour de ces parois. Et pour voir clairement la silhouette de la place urbaine, il faut avoir une distance ou un recule considérable ». ⁵²

I.1.3.4. Le rôle des façades dans identification des places urbaines

Les façades urbaines font l'élément le plus dominant dans le paysage urbain. Avec leurs différentes formes et surtout leur style, ils évoquent le spectacle et la dynamique des images urbaines très riches et génèrent le paysage urbain de la ville. Mais sur l'échelle de la place publique, ce sont les façades sur les périphéries, et spécialement l'édifice principal, qui définissent l'harmonie.

La place urbaine dépend dans son équilibre du rapport judicieux entre elle et les façades qui la bordent. Mais malgré tout, « le rapport entre les façades et les places ne peut être défini de manière aussi précise que ce lui qui lie la colonne à son entablement dans la théorie des ordres ». ⁵³

⁵¹DAVID, P. H. « Le double langage de l'architecture ».op.cit. p 202.

⁵²BERTRAND, M. LISTOWSKI, H. « *Les Places dans la ville : Lecture d'un espace public* ».op.cit. p 45.

⁵³SITTE, C. (1990). « *L'art de Bâtir les villes : l'urbanisme selon les fondements artistiques* ». Paris : Livres et Communication .Coll. Points-Essais no 324.p 51.In Zighed , A. (2016).« *L'influence des styles architecturaux dans la mise en valeur d'un espace public, mi XIX mi XX. Cas de la place du 1er novembre à Skikda* ».op.cit. p 60.

Les proportions conventionnelles et les valeurs artistiques, liées particulièrement à l'équilibre et l'homogénéité des dimensions ressentie, s'affichent comme étant l'aspect majeur qui détermine la relation entre la place publique urbaine et les édifices toute autour.

Elle fournit tous les catégories qui rendent l'espace un vrai théâtre public ouvert pour admiré le langage des styles architecturaux. Elle se présente comme un repère, un secteur, un parcours, un nœud et une limite à la fois ; tous ce qui admet à créer une image urbaine, selon Kevin Lynch, la place publique peut l'offrir généreusement.

I.2. Aménagement paysagé

Généralement, la surface dure domine le paysage d'une place urbaine. Par conséquent la sélection des matériaux de chaussée est une grande importance en terme de l'aspect visuel et de la fonctionnalité. Les matériaux de la chaussée doit être durables et esthétiques. L'architecture environnante et la rue devraient également être pris en compte pour assurer la continuité du caractère et de la cohérence. Les domaines d'intervention peuvent être créés en changeant la couleur, la forme ou la texture, ainsi que du matériel de la chaussée elle-même. De même, en utilisant la même stratégie, les différentes utilisations dans un carré (tel que les zones de sièges) peuvent être séparées. Les matériaux de revêtement doit être non glissants, et adapté à la marche ou debout. Le reflet de chaleur et l'éblouissement sont également à noter lors de la sélection du matériau. Les personnes handicapées ou âgées ne doivent pas être oubliées dans la phase de conception en termes d'accessibilité. Le drainage est un autre facteur qui doit être pris en compte pour offrir un confort dans différentes conditions météorologiques.

Différents types de plantes (arbres, arbustes, de fleurs, de l'herbe, etc.) peuvent être utilisés dans la conception de places urbaines à des fins différentes telles que l'esthétique, l'ombrage, ou dépistage visuel. Les plantes aident également à adoucir les effets forts et parfois inquiétants de surfaces dures ou des lignes nettes. Les plantes à fleurs peuvent également ajouter de la variété à l'environnement perçu en termes de couleurs et de parfums. Le vert est connu pour son effet calmant et relaxant; donc les plantes pourraient être utilisées afin de créer des lieux de détente et de repos. Dans les climats chauds, les arbres fournissent aux utilisateurs des zones d'ombre. S'il y a un point focal au sein de la place comme un monument, les plantes peuvent être utilisées pour créer un fond pour souligner son effet visuel. Cependant les concepteurs devraient éviter d'utiliser trop de plantes pour préserver le personnage principal de la place.

Le matériel végétal doit être choisi en fonction de la température ambiante. Cela permettra de réduire les coûts de maintenance et augmenter la réussite de la plantation. Il y a beaucoup de plantes qui présentent des modifications esthétiques et attractives dans la couleur et la texture.

Certains arbres ont des effets visuels attrayants en hiver en raison de leur géométrie ou la couleur de troncs et les branches. Les plantes peuvent également être utilisées pour la création ou l'enceinte divisant l'espace en sous-zones.

Les surfaces d'eau sont des éléments du paysage couramment utilisées dans les places publiques pour créer un point focal ou vue esthétique. L'eau peut être utilisée dans différents types; l'eau douces, l'eau courante, des fontaines, ou une combinaison de ceux-ci. Encore des surfaces d'eau créent un environnement plus relaxant et tranquille comme les fontaines, cascades et d'autres surfaces d'eau courante ajoutent du mouvement, de la vitalité et du dynamisme de l'espace.



Figure n°33: Fontaine
Source : www.pinterest.com

54

I.3. Mobilier urbain

Les Sièges, les bancs, les luminaires extérieurs, les poubelles, les panneaux de direction sont des éléments de mobilier du site les plus utilisés dans les places publiques.

Les matériaux utilisés doivent être résistants aux conditions climatiques extérieures et changeantes. Les coins ou les bords tranchants peuvent blesser des personnes. Le caractère architectural environnant devrait également être envisagé lors de la sélection des matériaux et des formes. Les concepteurs devraient éviter de sélectionner les nombreux matériaux différents pour les différents articles. Tous les meubles de site doit être en harmonie avec l'autre afin d'assurer l'intégrité dans la conception.

Les sièges peuvent être placés à intervalles réguliers ou en tant que groupes dans différentes parties de la place urbaine. Les chaises mobiles ou les sièges peuvent rendre plus amusants et agréables. Ils peuvent aussi permettre l'utilisation de l'espace pour des activités

⁵⁴Zighed, A. (2016). « *L'influence des styles architecturaux dans la mise en valeur d'un espace public, mi XIX mi XX. Cas de la place du 1er novembre à Skikda* ».op.cit. p 45.

différentes à des moments différents. Des bancs ou des sièges ne sont pas nécessaires pour fournir aux utilisateurs un endroit pour s'asseoir.

Le coin est l'un des éléments clés dans une place publique. Le coin permet aux utilisateurs de visualiser, observer, et profiter de l'environnement. Il augmente aussi le temps des utilisateurs passé dans l'espace. Par conséquent la vue de l'espace et de l'orientation doivent être prise en compte dans la mise en place de sièges. Les sièges ne devraient pas être de retour directement à des routes ou des utilisateurs qui passent⁵⁵. « Les concepteurs devraient garder à l'esprit que les places peuvent agir comme catalyseur social quand c'est bien conçu. Le confort social permet des activités et des interactions sociales spontanées »⁵⁶.

Le bon éclairage et de qualité sont nécessaires pour la sécurité et le confort des utilisateurs dans la nuit. L'éclairage peut également être combiné avec d'autres éléments de conception pour créer des environnements attrayants. Les panneaux de direction doivent être lisibles et claires. Trop de panneaux de direction peuvent causer de la confusion et de créer un environnement chaotique Les meubles de site doivent être placé soigneusement et en cohérence avec la conception globale de l'espace. Les aires de mouvement et d'activité piétons ne doivent pas être obstruées. Les meubles du site contribuent à la qualité de la conception globale, mais ils ne devraient pas être les éléments dominants dans le carré.

I.4. Facteurs relatifs à la sociabilité dans les places

On peut utiliser les qualités de l'ambiance comme des principes de projet de la place publique. Les conditions nécessaires au succès d'un lieu en tant que scène de pratiques de sociabilité concernent surtout ses qualités.

I.4.1. L'accessibilité

L'accessibilité résulte de la localisation du la place dans la structure urbaine. Le rôle de l'articulation des circulations du citadin est la caractéristique principale du lieu accessible, mais la proximité des installations productrices ou génératrices du trafic piéton (les pôles d'échange, les rues commerciales, les institutions de loisirs et de culture) est le facteur qui attribue la place publique. Contribuant lui donner une signification spéciale dans la structure urbaine. La place publique est, en même Temps, l'accès aux installations de commerce, de culture et de service, et l'abri qui accueille Le passant et le flâneur.

⁵⁵: <http://www.healthyplaces.org.au/userfiles/file/Development%20type/Development%20Type%20-%20Urban%20Squares.pdf> (page consultée le 13/06/2017). In BOURKAB, H. (2016), « *L'aménagement des espaces publics aux centres villes, Cas d'étude* ».Mémoire de master. Spécialité : Design Urbain.Université Constantine.

⁵⁶: <http://www.pps.org/reference/generalseating/> (page consultée le 20/06/2017).

I.4.2. La transparence

Le critère d'accessibilité tend à impliquer que le seul moyen d'accéder à un lieu est de s'y trouver physiquement. Cependant, d'autres modes d'accès existent, mobilisant les divers sens. Voir à travers une paroi transparente ce qui se passe sur la place, c'est la forme d'accessibilité à l'espace, même si elles sont indirectes et lointaines. Concevoir ainsi la place publique permet d'introduire une idée de porosité, de perméabilité et de rediscuter les limites strictes entre espace privé et public.

I.4.3. La perméabilité

La condition est matérialisée par la désobstruction de l'espace à la vue et aux mouvements de l'individu. Le désencombrement du lieu stimule l'accessibilité ainsi que la libre circulation et l'accès aux sous-espaces et objets du lieu. Ce qui caractérise l'espace perméable est l'aire ouverte, continue et dégagée - une aire sans obstacles. Cette caractéristique peut également être constatée dans d'autres lieux de sociabilité, comme le centre commercial, la rue piétonne et certains sous-espaces du grand ensemble, mais elle est toujours inhérente aux places publiques.

I.4.4. Le confort

Le confort est la qualité qui permet la permanence prolongée dans un lieu public. Il s'agit de la condition qui invite le passant à s'arrêter un moment et à rester sur la place au lieu de simplement passer. Les bancs à l'ombre, la présence de la nature, l'esthétique visuelle du paysage, l'ambiance propre et illuminée et la surveillance policière sont les exigences minimums du confort.

La familiarité par rapport au lieu découle de la fréquentation constante et la conjonction avec d'autres usagers. La permanence prolongée est nécessaire pour se reconnaître dans la routine du lieu.

I.4.5. La proximité des usagers

La convivialité de personnes de différentes catégories est tout d'abord établie par la visibilité mutuelle. La proximité favorisée par le biais de l'aménagement en mobilier urbain stimule davantage le voisinage des inconnus. Des configurations de sociabilité ne se déclenchent que dans les sous-espaces de la place où la proximité physique permet le contact.

I.4.6. La lisibilité

Le seuil virtuel qui signale la transition entre l'espace des rues et l'espace de la place doit être défini et lisible. Les usagers peuvent ainsi comprendre rapidement les normes d'usage et occuper l'espace de la place.

Les configurations de sociabilité dans les places constituent les formes d'appropriation de l'espace plus proches du théâtre. La scène de la place est un coin où la visibilité mutuelle doit être mise en relief suivant une scénographie adéquate. Mais il doit tout de même rester un lieu accueillant.

I.4.7. Le sens attribué au lieu

Le projet urbanistique constitue l'étape initiale pour la construction du sens du lieu, en établissant la base des signifiés attribués par l'usage. La localisation des objets fait partie de la construction du sens. « Il manipule son propre corps, suivant l'information que le cadre lui offre. Le cadre peut ainsi déterminer les stratégies d'action ».⁵⁷

II. La distribution spatiale des fonctions dans la place

Deux catégories d'espace définies par J. Jacobs (1961) dans son travail fondateur sur l'analyse des espaces publics urbains : l'espace « banal » et l'espace « spécialisé ».

- **L'espace qualifié de « banal »**

Est l'espace public réservé aux piétons et qui leur est librement accessible. Il prend normalement la forme de trottoir mais assume dans le cas d'une place bien plus souvent l'aspect d'étendue surfacique. Il constitue une interface entre bâtiments et usages, jouant aussi un rôle de lien social.

- **L'espace qualifié de « spécialisé »**

Correspond à l'espace réservé à un usage particulier comme les bâtiments abritant des fonctions, ou comme les espaces publics dédiés à la circulation ou au stationnement des véhicules.

Ces deux types d'espace sont en interaction constante. L'espace public piéton, quant à lui, nécessite de fonctions sur ses abords pour son animation et de connexions avec les transports motorisés pour assurer une accessibilité à plus grande échelle au sein de l'espace urbain.

⁵⁷ CONEIN, B. JACOPIN, E. (1993). « *Les objets dans l'espace. Raisons Pratiques* ». p 59. In POPINI-VAZ, N. (1995). « *La place publique comme espace de communication : Comparaison entre la Praça XV de Novembro à Florianópolis (SC - Brésil) et quelques places parisiennes* ». [En ligne]. Thèse de Doctorat. Université de Paris XII - Val de Marne. Institut d'Urbanisme de Paris, p 160. (Page consultée le 14/12/2016).

II.1. Les activités dans la place publique

Les fonctions que l'on peut trouver sur une place sont différentes et se partagent l'espace. Cette cohabitation peut donner naissance à des synergies ou bien à des conflits d'usage. Les fonctions abritées sont de différents types :

II.1.1. La fonction commerciale

Est en général présente en rez-de-chaussée des bâtiments. Une catégorie est constituée par les restaurants qui contribuent tout particulièrement à l'animation. Le commerce peut déborder sur la place à l'exemple des terrasses de restaurant ou des étalages, prendre la forme de marché de plein air, de kiosques et de commerce à la sauvette.

II.1.2. La fonction récréative

D'une place publique se note par la présence de mobiliers urbains (bancs, chaises), de végétation et de jeux (pour les enfants et/ou pour les adultes) qui fait de la place un lieu de rencontre et de détente.

II.1.3. La fonction culturelle

Une place est exprimée par la présence de bâtiments spécifiques (musée, église, bibliothèque, salles de spectacle) mais aussi par les manifestations culturelles qu'elle peut accueillir à ciel ouvert (concerts, fêtes...).

II.1.4. La fonction résidentielle

Est abritée par les bâtiments autour de la place. La fonction résidentielle introduit la prise en compte des attentes de riverains résidents dans la mise en place des autres activités et dans le déploiement de leurs temporalités.

D'autres fonctions peuvent être abritées dans les bâtiments qui bordent la place, notamment dans le domaine des services (services administratifs, services d'accueil touristique, sièges d'organismes ou d'entreprises, éducation, services marchands à la personne, etc.).

Ces activités se partagent à la fois l'espace et le temps de la place, car elles ont une intensité d'usage qui varie au cours de la journée et de la semaine (éventuellement de l'année)

Les places publiques conçues pour fournir une occasion pour les différents types d'activités à tout moment. Les activités visant à attirer les gens ne devraient jamais dominer le caractère de la place. En outre, la place devrait assurer la participation de tous les groupes sociaux, « Les places publiques réussies sont celles conçues à la population pour marcher dessus,

s'arrêter et y demeurer debout, s'asseoir, danser, jouer et regarder d'autres personnes participer à ces activités».⁵⁸

III. Interaction entre la place publique et la vie sociale (la sociabilité /pratique social)

III.1. Usagers sociaux de la place publique

III.1.1. L'enfant

L'enfant est un consommateur d'espace pour ses jeux et sa détente et pour répondre à ce besoin, on doit aménager des places comportant des terrains spécialisés en fonction de l'âge des enfants et de la nature de l'activité, des installations permettant la pratique de jeux variés, spontanés ou organisés, individuels ou collectifs. Il faut réserver des espaces de dimensions suffisantes, que les enfants se chargeront d'utiliser selon leurs désirs à partir d'un aménagement élémentaire des sols et de quelques installations simples dépourvues de danger. Ces places doivent permettre un déplacement autonome des enfants, favoriser la rencontre et les distractions de groupes.



Figure n°34: Aire de jeux
Source : www.pinterest.com

III.1.2. L'adolescent

L'adolescence est une période où l'activité est intense, où les rencontres sont nombreuses et diverses. Les adolescents revendiquent des points de rendez-vous, des places tranquilles, des places de rencontres et des aires de jeux suffisamment vastes.

Il est nécessaire de proposer aux adolescents des places polyvalentes, plus proches du lieu d'habitation, facilement accessibles et qui se



Figure n°35: Adolescente dans la place
Source : www.pinterest.com

⁵⁸: <http://www.healthyplaces.org.au/userfiles/file/Development%20type/Development%20Type%20-%20Urban%20Squares.pdf> (page consultée le 13/12/2016). In BOURKAB, H. (2016). «L'aménagement des espaces publics aux centres villes, Cas d'étude : La Brèche (Constantine) ».op.cit. p 21.

construisent dans un environnement axé sur la rencontre, la convivialité, l'appropriation et la protection.

III.1.3. La femme

Les femmes paraissent plus exigeantes et plus sensibles à cette idée que les places publiques et tous les autres types d'espaces publics doivent être des espaces vivants. Il est manifeste que les femmes ressentent plus nettement le besoin de réponses à ces aspirations sensorielles et sociales. Parmi les aspirations des femmes celles relatives aux espaces des petits ; sont à mettre au premier rang. Les mères peuvent s'y rencontrer, y bavarder entre elles, se livrer à de petits travaux de tricot ou de couture et lire ou écrire, dans un environnement agréable, abrité des intempéries.

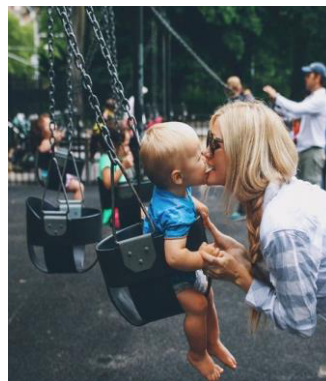


Figure n°36: les Mamans et leurs enfants

Source : www.pinterest.com

III.1.4. Les personnes âgées

C'est un âge où certains handicaps physiques peuvent rendre difficile l'usage de la place publique ainsi que la participation à la vie sociale qui s'y déroule. Cette situation est d'autant plus injuste que les personnes concernées sont en partie exclues de la vie quotidienne.

Les personnes âgées, souvent livrées à la solitude, ont besoin plus que les autres de lieux de réunion tranquilles, à l'abri des intempéries et de l'agitation, d'espaces ou d'équipements de jeux plus calmes. Leur exclusion de la vie active demande des endroits intégrés à la vie quotidienne de leur quartier. Leur besoin de tranquillité ne doit pas les éloigner du spectacle et de la vie des jeunes.



Figure n°37: Les personnes âgées

Source : [www. Pinterest.com](http://www.Pinterest.com)

III.1.5. Les handicapés et les personnes à mobilité réduite :

Selon De SABLET « *les handicapés et les personnes à mobilité réduite ne doivent pas être exclus des espaces de vie, vieillards, femmes avec enfants, petits-enfants sont plus sensibles aux disfonctionnement de la ville. Ces gens ont de grandes difficultés pour accéder à de nombreux endroits de la ville tels que les escaliers, les pentes trop fortes, les traversées, les sols accidentés ainsi que les transports* »⁵⁹. Pour cela on doit toujours penser à eux lors de l'aménagement des places publiques.



Figure n°39: Les handicapés et les personnes à mobilité réduite
Source : www.pinterest.com

III.2. L'urbanité, mode de vie et cadre spatial

L'urbanité sera une mise en question de la réalité de l'espace en tant que porteur de signes d'ambiance et de vie. Elle sera alors traitée sous un angle de vue empirique qui rapporte cette notion à l'usage, et aux comportements de l'individu dans les lieux publics : la qualité du lieu à être un support de vie et de partage.

III.2.1. Urbanité et lien social

La notion d'urbanité relève du comportement envers autrui, et « est une qualité des individus et des sociétés, elle ne peut être rapportée à des agents physiques ».⁶⁰

En extension, l'urbanité renvoie à la constitution du lien social au vivre ensemble en milieu urbain, « Le lien social se fonde ainsi sur l'acceptation de règles et de normes communes et prend appui sur un territoire donné ».⁶¹

III.2.2. Urbanité et cadre de vie

La notion d'urbanité permet aussi d'évoquer l'art du savoir-faire la ville dans sa dimension architecturale et urbanistique ; ce sont les qualités des aménagements urbains (éclairage, mobilier urbain, trames de verdure) et leur gestion.

⁵⁹ De SABLET, M. (1991). « *Des espaces urbains agréables à vivre : places, rues, squares, Jardins* ».op.cit. p 53.

⁶⁰ CHOAY, F. In STEIN, V. (2003).« *La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public* ». Thèse de doctorat. Université de Genève, no. SES 541, p 47.

⁶¹Idem, p 47.

Le concept de la place publique peut être mis en relation avec les usages, les pratiques sociales et les comportements, en tant qu'espace social de mode de vivre ensemble et de connaissance dans la sphère urbaine publique.

III.2.3. Les pratiques de l'espace

C'est l'interaction et le produit social du premier ordre dans l'espace, comprenant des activités concrètes tel que le travail, la consommation, la fréquentation, les relations sociales y compris leurs représentations... se traduisant et influant la vie quotidienne et le vécu de l'espace.

Les pratiques de l'espace se traduisent aussi par les comportements, les attitudes, les gestes et les réseaux de relations...

III.2.4. L'appropriation de l'espace dans la place publique

L'appropriation représente un *«processus psychologique fondamental d'action et d'intervention sur un espace pour le transformer et le personnaliser»*⁶²

L'appropriation s'exprime par diverses formes telles que le contrôle des lieux, la familiarité, l'investissement de significations, l'entretien du foyer, l'expression de l'identité.

L'appropriation de l'espace : public, semi publique, semi privé, cohabitent et sont nécessaires au bon fonctionnement de la place.

Une place publique qui ne serait pas bordé d'espaces privés pourrait accueillir bien peu de fonctions urbaines ; d'autre part, la plupart des fonctions qui contribuent à animer la place publique proprement dit nécessitent précisément d'une appropriation de type semi-publique.

Il convient de s'intéresser à la part de chacun de ce type d'espaces au sein de la place et à leur répartition spatiale.

III.2.5. La territorialité

C'est le résultat de l'appropriation de l'espace par un individu. En effet le territoire est défini comme « étendu d'un espace approprié par un individu ou une communauté, c'est l'espace sur lequel s'exerce l'autorité d'une personne ou plusieurs, et elle implique aussi la dimension temporelle de l'appropriation et de l'usage, et la présence de limites et frontières précises de coexistence.

L'urbanité exprime alors un pouvoir d'exprimer la présence de l'homme dans le lieu et ses représentations, ce qui affirme l'interaction perpétuelle avec le milieu dans lequel il se trouve.

⁶² FISCHER,G,N. (1981). *« La psychosociologie de l'espace »*. Édition Presses. Universitaires de France. Paris , p 70.

III.3. Le lien social

Le lien social obtenu par le dialogue et la rencontre. La fréquentation des places publiques et leur pratique peuvent favoriser ce lien. La pratique d'activités physiques dans ces lieux a pour effet d'augmenter les occasions de mobilité, donc plus de rencontres. Ceci participera à la production du lien social.

III.4. La sociabilité et l'environnement social

« La sociabilité C'est la manière d'être ensemble des groupes sociaux différenciés, dans un contexte culturel donne ». ⁶³

La sociabilité exprime à travers un ensemble de dynamiques souvent fluides, spontanées prenant parfois des formes : côtoiements, échanges de salutations, d'excuses, demandes de renseignements et d'informations.

Les diverses formes de sociabilité constituent des facteurs de cohésion et d'identité. Car ce sont en effet ces interactions sociales qui font qu'un espace devient véritablement public.

III.4.1. La sociabilité et l'ambiance urbaine

Deux dimensions doivent être relevées pour qualifier les ambiances de la place publique, d'une part, les temporalités définies par les heures diurnes et nocturnes, les fins de semaine et différentes saisons. D'autre part, le sensoriel, notamment le visuel, le sonore, le tactile, l'olfactif. Les temporalités combinées au sensoriel font les ambiances.

Les activités des citoyens, les flux d'usagers, de visiteurs, mais encore de divers types de véhicules ne sont pas seulement déterminés par les formes des espaces publics et leur contexte, mais encore par les temporalités de la vie urbaine spécifique à chaque agglomération. Les temporalités urbaines génèrent des animations fort diverses, qui sont encore conditionnées par les caractéristiques sociales, religieuses, ethniques des populations des quartiers, et par types, tous ces caractéristiques participent à créer l'animation sociale de la place publique.

L'ambiance urbaine doit encore être saisie par le sensoriel, évidemment, le visuel qui implique les formes architecturales et urbanistiques, les matériaux de construction, le mobilier urbain, les perspectives, la vue plus ou moins panoramique, la lumière. Le sonore n'est pas moins important, lui aussi est conditionné par la forme, les matériaux, mais surtout par l'animation découlant des activités et des flux.

⁶³KOROSEC-SERFATY, P. (1988). « *La sociabilité publique et ses territoires - places et espaces publics urbains* ». Lawrence, Kansas, p. 11.32.
USA. http://www.perlaserfaty.net/documents%5CKOROSECSERFATYLa_sociabilite_publicue.pdf. (Page consultée le 28/12/2016).

Dans ce contexte les conditions d'espace et de temps déterminantes pour la production d'une sociabilité. Les conditions de l'ambiance et de la localisation dans la structure urbaine, donc deviennent des facteurs intervenant sur la production des formes de sociabilité.

« *La place est en effet "traitée" comme un lieu spécifique, qui cristallise et exprime une forme particulière de sociabilité.* »⁶⁴

Cette fonction est constatée suivant les caractéristiques symboliques de l'architecture La substitution du monde, attribuable aux objets, s'étend évidemment au lieu à travers l'architecture et l'aménagement de l'espace.

III.4.2. Le jeu scénique de la sociabilité

« Le jeu scénique est favorisé sur la place en tant que lieu scénique. L'application des principes issus de l'analogie avec la structure du théâtre n'est pas en contradiction avec les caractéristiques des places publiques. Les interventions urbanistiques ont souvent abandonné le concept, dans le but de transformer la ville en une unité de production ».⁶⁵

IV. Les configurations de la sociabilité dans les places publiques

Les configurations, constituées de postures et de séquences d'action, déterminent d'une façon spécifique l'usage de chaque endroit. Nous répertorions les configurations les plus fréquentes, dans leurs rapports avec l'espace de la place.

IV.1. L'interaction de l'individu avec autrui

4.1.1. Les contacts face à face

Les configurations les plus fréquents sont la conversation, la salutation, la demande de renseignement, l'acceptation et le refus d'enquête, la photo et la vidéo de quelqu'un et le jeu en groupe.

IV.1.2. Les configurations d'échange commercial et de service

Dont le plus fréquent est le service en terrasse d'un établissement. Aussi, la réception d'échange commercial, de service, l'échange sur le stand et au comptoir.

⁶⁴ ELIADE, M. (1965). « *Le sacré et le profane* ». Edition Gallimard.Paris, p 50.

⁶⁵POPINI-VAZ, N. (1995).«*La place publique comme espace de communication : Comparaison entre la Praça XV de Novembro à Florianópolis (SC - Brésil) et quelques places parisiennes* ».op.cit. 190.

IV.1.3. Le spectacle

Les configurations qui constituent un rapport acteur-spectateur dont le plus fréquent est musique et théâtre, performance, acte de manifestation politique, discours politique, religieux, touristique, de publicité.

IV.2. L'interaction de l'individu avec le lieu

Les configurations de l'individu avec le lieu sont fixes ou en circulation dans l'espace. Celles-ci présentent une variation de types de posture ou d'action de l'individu seul, en paire ou en groupe. On peut identifier les fixes et d'autre en mouvement.

IV .2.1.Les configurations fixes

IV.2.1.1.Contemplation et consommation

La contemplation et la consommation offrent plusieurs types, dont le plus fréquent est regardant le mouvement et le courant piéton, regardant une vitrine, les marchandises exposées, regardant l'architecture et les monuments, prenant une photo et vidéo du paysage, mangeant et buvant, lisant, écrivant, jouant (l'enfant), alimentant les oiseaux et les animaux.

IV.2.1.2. L'usage d'équipement

La configuration la plus fréquente est, usage d'équipement portable (téléphone), usage de la poubelle.

IV.2.1.3.Les services liés au lieu de travail

Le plus fréquent est nettoyage du lieu. Avec le ramassage de déchets, la surveillance du lieu, les travaux, le retrait de matériaux, le décharge de véhicules, livraison de marchandise.

IV.2.2. La circulation (en mouvement)

Les configurations de l'individu en mouvement sur la place sont ; marchant, se promenant seul ou en groupe, marchant en discutant, ou tenant un enfant par la main, se faisant accompagner d'un chien, marchant avec les courses, entrant et sortant d'un bâtiment.

Les types répertoriés dans plusieurs sous-espaces de la place se répètent différemment selon les caractéristiques architecturales et l'aménagement urbain du la place.

« Les types se répétant dans un même endroit déterminent le mode d'emploi du lieu, en lui attribuant un sens pratique. Le cadre n'est pas stable, et la variété des configurations varie selon les conditions climatiques, la saison de l'année et le rythme journalier et hebdomadaire des pratiques ». ⁶⁶

⁶⁶POPINI-VAZ, N. (1995).« *La place publique comme espace de communication : Comparaison entre la Praça XV de Novembro à Florianópolis (SC - Brésil) et quelques places parisiennes* ».op.cit. p 185.

Conclusion

La place publique en milieu urbain ne cesse d'abriter de fonctions et d'importance. Aujourd'hui plusieurs activités sortent des murs et se libèrent en prenant la place publique pour scène.

Il serait donc intéressant de mesurer le degré d'urbanité dans nos places publiques et notamment, leur aptitude à être un lieu de partage et de vie sociale.

Conclusion générale

Cette recherche porte sur l'étude des espaces publics, sujet préoccupant et d'actualité brûlante par ses diverses problématiques et angles de lecture ; conception, gestion et pratiques de l'espace public.

Les espaces publics, composés de plusieurs éléments ; espaces verts, voirie, place, sont des éléments fondamentaux du milieu urbain, l'image et le théâtre de toute une vie dans les villes. Ces espaces contribuent au développement des relations sociales en tant qu'espace fédérateur d'activités et support visible de mixité et de partage au sein de la ville.

La place publique, objet de notre étude, est cependant une composante fondamentale d'espace public. Elle représente dans les sociétés humaines et urbaines l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement à l'usage de tous. Elle est un espace polyvalent par excellence qui a plusieurs formes, elle possède plusieurs aspects et abrite différentes activités dans le but de créer et produire un véritable espace public agréable à vivre.

Les places publiques sont des bons exemples d'un ensemble matériel et immatériel. L'objectif recherché aujourd'hui par les architectes, les urbanistes, et les concepteurs de la place publique est de bien comprendre la composante morphologique de son espace dans son aspect immatériel ; le vecteur d'une réelle urbanité. La synergie entre toutes ses dimensions assure des liens entre les habitants et participent fortement à l'épanouissement de la vie sociale. En effet, la chose qui aide fermement à amplifier cette figure est, sans doute, l'ambiance urbaine et architecturale qui se reflète sur toutes les faces (matérielles, psychologiques, et sociales) de la place publique.

Notre recherche nous a mené à confirmer que la réciprocité des relations est traduite par les notions de « place offerte » en tant que dimension de fonctionnement et « place pratiquée » en tant que dimension du social au sein du spatial. Autrement dit, le rapport entre ces deux aspects donne à la place son effet global.

Bibliographie

Ouvrages

- ▲ ALLAIN, R.(2004). « *Morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville* ». Edition. Armand colin, Paris.
- ▲ BASSAND, M. (2001).« *Vivre et créer l'espace public* ». [en ligne]. Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.Lausanne,<http://www.worldcat.org>. (Page consultée le 15/09/2017).
- ▲ BERDOULAY, V. DA COSTA,P. LOLIVE ,J. (2004). « *L'espace public à l'épreuve : régressions et émergences, Publications de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine* ».
- ▲ BERNARD, G. (Septembre 2003).« *Espace urbain vocabulaire morphologie* ».monum-édition de patrimoine (Paris).publié sous la direction du ministère de la culture et de la communication direction de l'architecture et de patrimoine, Mame imprimeurs.Tours. France. <http://frdocs.com/doc/1156599/espace-urbain-vocabulaire-et-morphologie>.(page consultée le 15/09/2017).
- ▲ BORDREUIL, J, S. (2011). « *Mondes et places du marché en Méditerranée: formessociales et spatiales de l'échange* ».Paris.Karthala<http://www.karathala.com>.
- ▲ BOUDON, P. DESHAYES, P. (1979). « *Violet le duc, le dictionnaire d'architecture,relevés et observations*».Mardaga, Liège.
- ▲ CASTORIADIS. Z, (1986), « *Rationalité et conception des espaces publics dans deuxvilles nouvelles* », In: « *Les Annales de la recherche urbaine, Compositions urbaines* ». www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_1986_num_32_1_1280.(page consultée le 15/09/2017).
- ▲ CONEIN, B. JACOPIN, E. (1993). « *Les objets dans l'espace* ».In CONEIN, B.DODIER, N.THEVENOT, L. « *Les objets dans l'action* ».Raisons Pratiques, n° 4. Paris.de LEHES.
- ▲ CHELKOFF, G. « *Les formes sensibles de l'espace public. copyrightea Grenoble Nantes* ». [En ligne]. <http://www.cresson.archi.fr/ENS/ensDEA7-pdf/ECO14-Chelkoff.pdf>. (Page consultée le 18/01/2017).
- ▲ Conseil générale des Vosges (septembre 2012). « *Aménager les espaces publics dans les Vosges* ». [En ligne]. 1er trimestre 2012.CAUE des Vosges. <http://www.urcaue-lorraine.com/upload/doc/5026-AmA-nagerlesesp.pdf>. (Page consultée le 15/05/2017).
- ▲ DAVID, P, H. (2003). « *Le double langage de l'architecture* ». collection l'oeuvre et la psyché. Edition Harmattan. Paris.
- ▲ DE SABLET, M. (1988). « *Des espaces urbains agréables à vivre places, rues, squares et jardins* ».Du Moniteur.

- ▲ ELIADE, M. (1965). « *Le sacré et le profane* ». Paris: Gallimard.
- ▲ FISCHER, G, N. (1981). « *La psychosociologie de l'espace* ». Paris : Presses universitaires de France. GHORRA-GOBIN.
- ▲ GAUTHIEZ, B. (2003). « *Espace urbain, vocabulaire et morphologie* ». édition Patrimoine.Paris.
- ▲ GOMES, P.« *La dynamique de l'espace public métropolitain et le recul de la citoyenneté au Brésil* ».
- ▲ GREMORT, G. « *essai sur la théorie de l'architecture*».
- ▲ GROSJEAN, M. THIBAUD, J,P.(2001).« *L'espace urbain en méthodes* ». Parenthèses. Marseille.
- ▲ GUINZBOURG,M. « *Le style et l'époque, problèmes de l'architecture moderne* ».
- ▲ JEHEL, G. RACINET, P. (1996). «*La ville médiévale de l'Occident chrétien à l'Orient musulman. Ve– XVe siècle* ».Paris: Armand Colin. Masson.
- ▲ KOROSSEC-SERFATY, P. (1988).« *La sociabilité publique et ses territoires - places et espaces publics documents%5CKOROSSEC SERFATY.La_sociabilie_publicue.pdf*. (Page consultée le 28/12/2016).urbains », 4, no. 2. Lawrence. Kansas 66045. USA.<http://www.perlaserfaty.net/>.
- ▲ LEVY, J. LUSSAULT, J. (2003). « *Logiques de l'espace, esprit des lieux* ». Géographies Cerisy. Paris.Belin. « Mappemonde ».
- ▲ LUC LARCHER, J .GELGON, TH. (2000). « *Aménagement des espaces verts urbains et du paysage rural* ». 3e édition .11 rue Lavoisier. Paris, p 481.
- ▲ MANGIN, D. PANERAI,P. (2009). « *Projet urbain*».
- ▲ MERLIN, P. CHOAY, F. (2000).«*Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*».
- ▲ PANNERI, P. (2002). « *Formes urbaines, de l'îlot à la barre* ». Marseille.
- ▲ PRESSOUYRE, S.(1968).« *Quatemère de Quincy et la vulgarisation de l'archéologie* ». In: Bulletin Monumental,tome 126, n°4.
- ▲ SITTE, C. (1990).« *L'art de Bâtir les villes : l'urbanisme selon les fondements artistiques* ».Paris : Livres et Communication, Coll. Points-Essais.

Thèse et mémoires

- ▲ AGRINE, S. (2012). « *La qualité de l'espace urbain ; sens et sensations profondes* ». magister en Architecture ; option établissements humains dans les zones aride et semi-aride. Université khider -Biskra.
- ▲ AMIRECHE, T. (juin 2012).« *Approche des espaces publics urbains : cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli* ». Mémoire de magister. Option : faits urbains. Université Mentouri Constantine.

- ▲ AVENTIN, C. (2005).« *Les espaces publics urbains à l'épreuve des actions artistiques* ». Thèse de Doctorat. Spécialité : architecture. Université de Nantes.
- ▲ ATRIH, N. CHERRID, A. SAMER, F. Z. (2016).« *Réhabilitation et valorisation du noyau Colonial de Jijel: cas de l'ancienne place du marché et de l'église* ». Mémoire de MASTER Option : Architecture Et Patrimoine. Université Mohamed Seddik ben Yahia- Jijel.
- ▲ BENGUEDOUAR, W. RIMOUCHE, F. (2015). « *La Conception durable des espaces urbains extérieurs (Cas des places publiques)* ». Mémoire de MASTER Option : Architecture Et Environnement Urbain. Université Mohamed Seddik ben Yahia- Jijel.
- ▲ BENRAHLA, M. (2013). « *Les espaces publics, réaménagement d'une place publique au centre-ville de Batna* ».Mémoire d'ingénierie en architecture. Université de Batna.
- ▲ BOURKAB, H. (2016).«*L'aménagement des espaces publics aux centres villes, Cas d'étude : La Brèche (Constantine)* ». Mémoire de master. Spécialité : Design Urbain.
- ▲ CLEMEENT, B. « *Un espace public au carrefour des usages : le jardin de Hasbahçe, entre intrusions du politique et arts de faire* ». [En ligne]. Mémoire de M1.l'institut Français d'étudesAnatoliennes <http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/423/files/2012/09/M%C3%A9moire-Hasbah%C3%A7e-BIRONNEAU.pdf>. (Page consultée le 25/05/2017).
- ▲ FANNY, M. (2007). « *L'usage des places publiques à Madrid exemples choisis à l'échelle de la ville et du quartier* ». [En ligne]. Mémoire de licence section de géographie. université de Lausanne faculté des lettres. https://doc.rero.ch/record/8346/files/688_MelchiorFanny_memoire.pdf. (Page consultée le 12/09/2017).
- ▲ GHERRAZ, H. (2013). « *Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides : cas des places publiques de la ville d'Ouargla* ».
- ▲ HAMADI, H. IBRAHIM, M. HAMMOUCHE, M. (2017) .« *Etude analytique des espaces verts urbains publics non spécialisés*» .Master II en architecture. Option Architecture. Ville Et Territoires. Université Abderrahmane mira – Bejaia.
- ▲ KRIER, R. (1975). « *L'espace de la ville - Théorie et pratique* ». Bruxelles: A.A.M.
- ▲ LAHOUEL, H. (2017). « *Scénographier l'espace public : une approche durable du projet urbain* ». Mémoire de MASTER Option : Architecture Et Environnement Urbain. Université Mohamed Seddik ben Yahia- Jijel.
- ▲ LARKEM, S. (2016).« *L'espace public entre le planifié et la réalité des pratiques socioculturelles Cas d'étude : le programme promotionnel et social*

(L'UV09, Ali Mendjeli –Constantine-) ».Mémoire Master II urbanisme. Spécialité : Habitat, Université Constantine.

- ▲ LOUNIS, F. BOUROUH, A. (2015). « *L'espace public entre réalité urbaine et lieu d'interaction sociale -cas d'une place publique* ». Mémoire de MASTER Option : Architecture Et Environnement Urbain. Université Mohamed Seddik ben Yahia- Jijel.
- ▲ MEBIROUK, H. Zeghiche, A. Boukhmis, K. (2002). « *Appropriations de l'espace public dans les ensembles de logements collectifs, forme d'adaptabilité ou contournement de normes : Cas des ZHUN d'Annaba (Nord-Est algérien)* ». presses universitaire de Rennes. <http://norois.revus.org/513>.
- ▲ OUROUA, C. NEMROUDI, R. (2015). « *Suture urbaine et paysagère : réconciliation par l'espace public dans l'esprit du projet urbain* ». Mémoire de master, option : architecture et environnement urbain.
- ▲ POPINI-VAZ, N. (octobre 1995). « *La place publique comme espace de communication : Comparaison entre la Praça XV de Novembro à Florianópolis (SC - Brésil) et quelques places parisiennes* ». [En ligne], Thèse de Doctorat. Université de Paris XII - Val de Marne. Institut d'Urbanisme de Paris. (page consultée le 14/12/2016).
- ▲ STEIN, V. (2003). « *La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public* ». Thèse de doctorat. Université. Genève, no. SES 541.
- ▲ THÉRASMÉ, T. (JUIN 2011). « *Dynamiques Sociales Et Appropriation Informelle Des Espaces Publics Dans Les Villes Du Sud: Le Cas Du Centre-Ville De Port-Au-Prince* ». Thèse Du Doctorat : En Études Urbaines. Université Du Québec À Montréal.
- ▲ ZIGHED, A. (2016). « *L'influence des styles architecturaux dans la mise en valeur d'un espace public, mi XIX mi XX. Cas de la place du 1er novembre à Skikda* ». Mémoire de master : Option Réhabilitation durable du patrimoine architecturale et urbain. Université Mentouri Constantine.

Séminaire et rapport

- ▲ CYNTHIA, N. « *vice-présidente de project for public spaces* ». In « *La fabrique de la cité* ». cours Ferdinand-de-Lesseps 92851 Rueil-Malmaison Cedex — France.
- ▲ Études et document sur patrimoine culturel. UNISCO.
- ▲ GERME, P. conférence donnée à l'école de la rénovation urbaine pour Chantal Talland et Jean Werlen.
- ▲ HERAT, A. (Avril 2005). « *L'espace public en villes nouvelles* » Evolution de la notion d'espace public et réalisation d'espaces publics à Villeneuve-d'Ascq et Vitrolles (Rives de l'Étang-de-Berre).. Rapport de synthèse, p39.

- ▲ HILLIER, B. HANSON, J. (1984). « *The Social Logic of Space* ». Cambridge University Press. Cambridge.
- ▲ JARVIS, R. K. (1980).«*Urban Environments as Visual Art or as Social Settings?* » A Review. In CARMONA,M.TIESDELL, S. (2007). «*Urban Design Reader* ».Oxford. Architectural Press.
- ▲ RAYNAUD, D. (1999). « *Forme urbaine: une notion exemplaire du point de vue de l'épistémologie des sciences sociales* ». Slightlyrevised for Ph. Boudon, éd. Langages singuliers et partagés de l'urbain, Actes du Colloque LOUEST, CNRS UMR 7544, Paris, Le Harmattan, p. 93.120.
- ▲ Séminaire du 4 au 6 mai 2011. Barcelone.«*Quelle place pour les espaces publics dans la ville de demain ?* ». Synthèse. <http://www.lafabriquedelacite.com>.(page consulté le 14/09/2017).

Site web

- ▲ www.pinterest.com
- ▲ <http://www.universalis.fr>
- ▲ <http://www.encyclopedie-larousse.fr>
- ▲ <http://www.pps.org/reference/generalseating/> (page consultée le 20/06/2017)
Urbainsquare:<http://www.healthypaces.org.au/userfiles/file/Development%20type/Development%20Type%20-%20Urban%20Squares.pdf>(page consultée le 13/06/2017).
- ▲ <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places/la-place-dans-lespace-urbain-et-metropolitain/>

Résumé

Afin de mieux créer et vivre l'espace public on doit comprendre ses fonctions et ses pratiques mais aussi le saisir comme étant un espace matériel et immatériel.

Aujourd'hui, l'espace public constitue une réalité complexe au cœur de la vie sociale en ville. La place, espace public par excellence est l'objet de cette modeste recherche qui cherche à comprendre la relation dialectique qui existe entre la place publique, son cadre physique et les activités qui s'y déroulent.

Autrement dit, ce travail s'intéresse à l'étude de l'influence des ambiances urbaines et architecturales sur les modes d'usage et l'intensité de fréquentation de la place, afin d'identifier les différents paramètres qui participent à la création d'une véritable vie sociale au sein d'une place publique.

Les mots clés

Espace public, place publique, cadre physique, ambiance urbaine et architecturale, vie sociale, pratique sociale, usagers.

Abstract

In order to better create and live the public space one must understand its functions and practices but also grasp it as a material and immaterial space.

Today, public space is a complex reality at the heart of social life in the city. Place, a public space par excellence, is the object of this modest research which seeks to understand the dialectical relationship that exists between the public square, its physical setting and the activities that take place there.

In other words, this study deals with the study of the influence of urban and architectural environments on the modes of use and the intensity of frequentation of the place, in order to identify the various parameters involved in the creation of a real social life in a public place.

Keywords

Public space, Public square, physical environment, urban and architectural ambience, social life, social practice, users.

المخلص

من اجل خلق و استغلال الفضاءات العامة يجب فهم مختلف الوظائف و الأنشطة التي تحتويها ,مع الأخذ بعين الاعتبار جانبه المادي و المعنوي.

اليوم, تمثل الفضاءات العامة حقيقة معقدة في خضم الحياة الاجتماعية في المدن. الساحة العامة, تمثل فضاء عام بامتياز, هي مجال الدراسة في هذا العمل الذي يرمي إلى فهم العلاقة المتبادلة بين الساحة العمومية, مجالها المادي و مختلف الأنشطة الممارسة فيها.

بصيغة أخرى, هذا العمل يهتم بدراسة تأثير البيئة الحضرية و المعمارية على نمط الاستعمال و درجة التردد على الساحة العامة, من أجل إيضاح مختلف العوامل المؤثرة في إنتاج حياة اجتماعية في الساحة العمومية.

الكلمات المفتاحية

الفضاء العام, الساحة العامة, المجال المادي, البيئة الحضرية و المعمارية, الحياة الاجتماعية, الأنشطة الاجتماعية, المستعملين.

Le questionnaire

Pour mieux comprendre la relation entre l'utilisateur et son environnement et connaître évidemment les manques et les besoins à satisfaire au niveau du cadre physique de la place publique, et pour mieux expliquer le dysfonctionnement de la place publique par rapport aux pratiques sociales, nous avons procédé à une enquête de terrain par le biais d'un questionnaire.

Lors du choix de notre échantillon, on a veillé à ce que la population questionnée soit d'une certaine manière représentative, et ce à travers une diversité dans l'âge (allant de 6 à 67 ans), mais aussi dans le sexe.

Notre échantillon compte 100 personnes. Cet échantillon nous a semblé représentatif et suffisant surtout qu'il a touché à toutes les différentes catégories sociales.

-Ce questionnaire a été distribué à travers les trois places étudiées à savoir : la place de l'ancienne église, la place Abbane Ramdane et la place Khmisti Mohammed à Jijel.

Q.04. habitez-vous :

-Proche de la place

-Loin de la place

Cadre physique et utilisation de la place publique

Q.05. Pensez-vous qu'il est important d'aménager des places publiques dans la ville ?

-Oui

-Non

Q.06. Quels mots associez-vous à la notion d'une « place publique » ?

-Un lieu de repos et de détente

-Un lieu d'isolement

-Un lieu de promenade

-Un lieu de rencontre et d'change

-Un lieu de loisir

-Un lieu de passage

Q.07. Est-ce que cette place est assez grande pour recevoir toutes les activités pratiquées ?

-Oui

-Non

Q.08. Est-ce que vous pouvez accéder à cette place facilement ?

-Oui

-Non

Q.09. Est qu'il y'a un manque de mobilier urbain dans cette place ?

-Oui

-Non

Q.10. Est qu'il y'a un manque d'espace vert dans cette place ?

-Oui

-Non

Q.11. Quel traitement du sol préférez-vous ?

Traitement minéral (pavé) plus
que le traitement végétal

Traitement végétal plus que le
traitement minéral

Q.12. Durant le jour, peut-on se protéger des rayons solaires facilement ?

-Oui

-Non

Q.13. Est-ce que le mobilier d'éclairage artificiel est suffisant pour utiliser cette place la nuit ?

-Oui

-Non

Q.14. Le bâti qui entoure cette place influe-t'il positivement sur son usage ?

-Oui

-Non

Q.15. Quelles sont les éléments qui vous gênent dans la place ?

Le manque de mobilier	Le bruit	Le manque d'espace vert	L'insécurité	Manque de propreté
-----------------------	----------	-------------------------	--------------	--------------------

Usage et pratique sociale dans la place publique

Q.16. Quels sont les activités qui se déroulent dans cette place ?

-Asseoir

-Rencontre

-Loisir et jeu

-Commerce

-Circulation et passage

Q.17. - Ya-il d'autres activités qu'on peut les pratiquer dans cette place ?

-Oui

-Non

Q.18. Pensez-vous que cette place est une place conviviale ?

-Oui

-Non

Q.19. Comment qualifiez-vous votre fréquence d'usage de cette place ?

-Très souvent

-Souvent

-Rarement

-Très rarement

Q.20. Vous y aller:

Le matin

Le midi

L'après midi

Le soir

La nuit

Q.21. Préférez-vous y aller :

-Tout (e) seul (e)

- Avec la famille

-Avec les amis (es)

Q.22. Que pensez-vous de la présence de la femme dans cette place ?

-Usage faible

-Usage moyen

-Usage intense

Q.23. D'après vous, quelles sont les raisons qui empêchent la fréquentation de la place par les femmes ?

-Notre culture et nos coutumes

-Sentiment d'insécurité

-Absence des activités destinées à la femme

Q.24. Sur quelle échelle placez-vous le degré de votre satisfaction de cette la place?

-Très Satisfait (e)

-Satisfait (e)

-Moyennement

-Faiblement

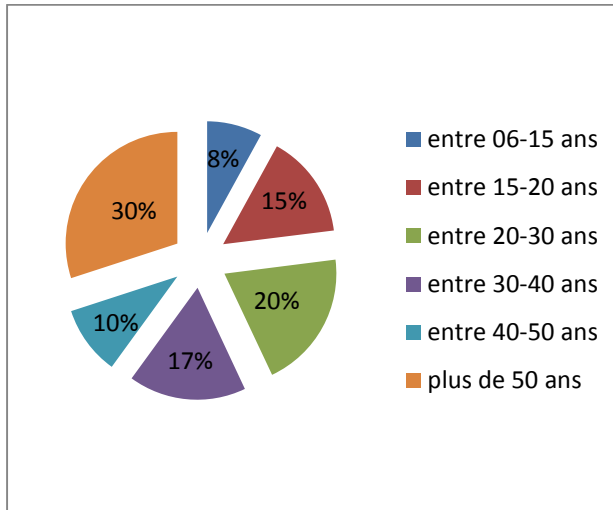
Q.25. Qu'est-ce que vous proposez comme aménagement pour cette place ?

.....
.....
.....
.....

Les résultats du questionnaire

Identification des aspects socioprofessionnels

Q n° :1- Selon les tranches d'âges

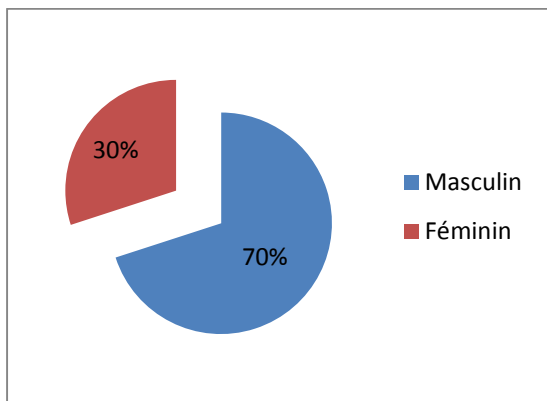


Toutes les tranches d'âge sont enquêtées où les catégories plus de 50 ans, et entre 20 et 30, représentent la majorité des gens questionnés.

Le pourcentage des enfants entre 06 et 15 ans est très faible à cause de l'absence des aires de jeu.

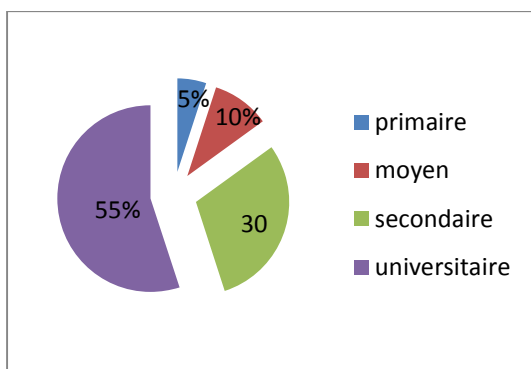
La diversité dans les tranches d'âges nous permettra une meilleure compréhension de la place publique et de son utilisation.

Q n° :2 - Selon le sexe



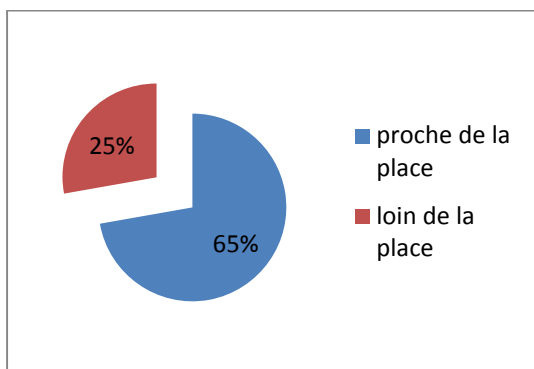
Les résultats de l'enquête montrent que plus de 70% de la population questionnée est de sexe masculin, tandis que les femmes ne représentent que 30%. Ceci montre que la femme est marginalisée et ses usages sont très restreints.

Q n° :03-Quel est votre niveau d'instruction ?



Les résultats de l'enquête montrent une variété des niveaux d'instruction et où la catégorie des universitaires est la dominante avec un pourcentage de 55%.

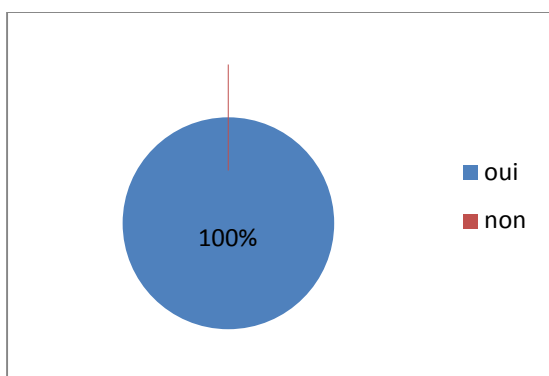
Q n° :4 -Lieux d'habitation



65% des usagers questionnés habitent à proximité de la place, et 25% habitent loin de la place, cela, montre que sa fréquentation est quasi limitée aux habitants des quartiers qui entourent la place.

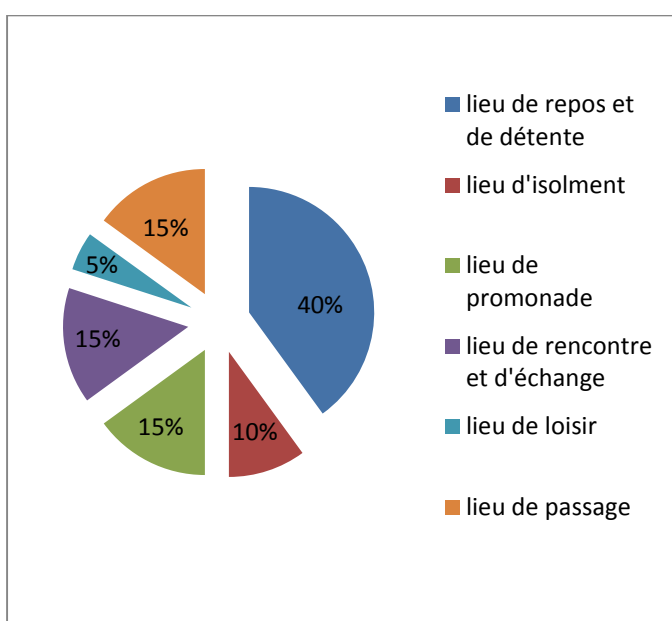
Cadre physique et utilisation de la place publique

Q n° :5-Pensez- vous qu'il est important d'aménager des places publiques dans la ville ?



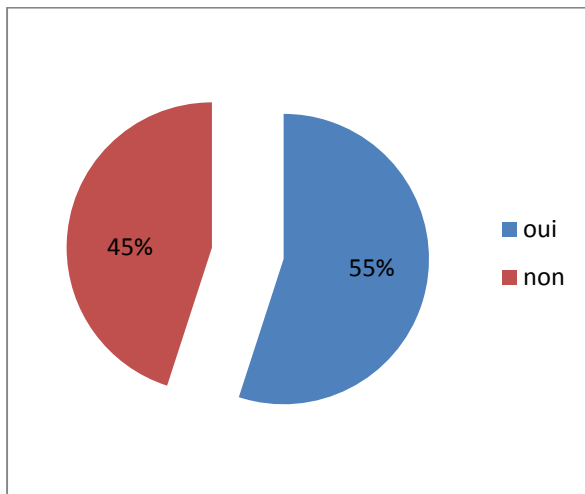
La totalité des personnes questionnées sont pour l'aménagement des places publiques en ville, ceci reflète le besoin d'un lieu de rencontre, de détente et de regroupement.

Q n° :06- Quels mots associez-vous à la notion d'une « place publique » ?



D'après les réponses la place est un lieu de repos et de détente en premier lieu (40%). L'analyse des données montre que les gens ont des approches totalement différentes des pratiques qui peuvent avoir lieu dans les places publiques.

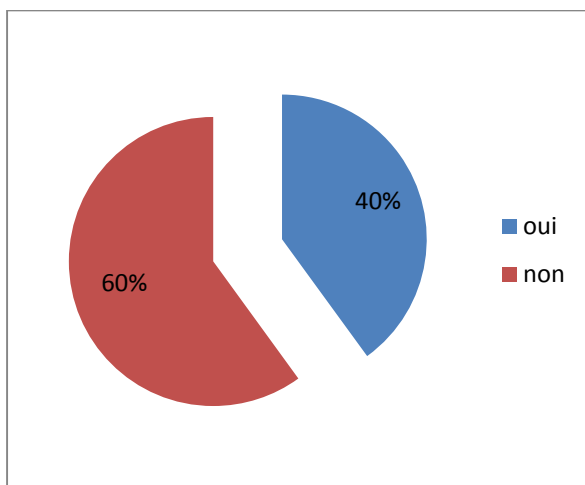
Q n° :07- Est ce que cette place est assez grande pour recevoir toutes les activités pratiquées ?



55% des gens questionnés ne sont pas satisfaits de la surface de la place car elle ne remplit pas toutes les activités souhaitées.

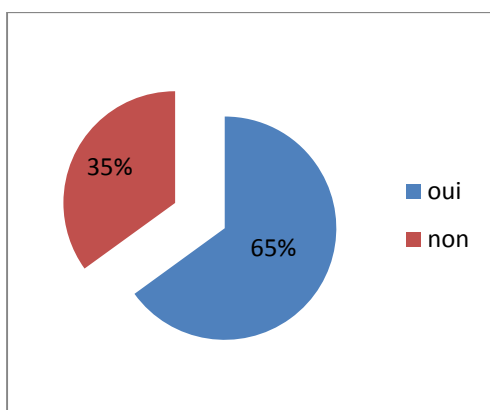
45% voient qu'elle a une surface assez suffisante par rapport aux activités pratiquées actuellement.

Q n° : 08 -Est-ce que vous pouvez accéder à cette place facilement ?



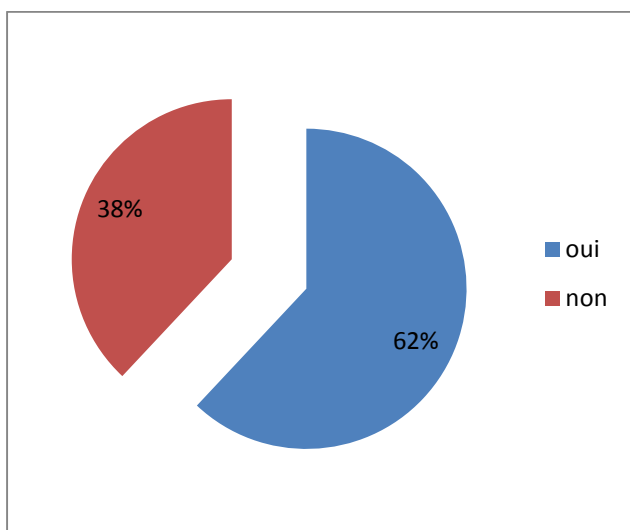
En matière d'accessibilité, 60% des gens questionnés trouvent des difficultés pour atteindre la place à cause du réseau viaire dense et l'absence des éléments de repère bien identifiés. 40% peuvent accéder facilement à la place.

Q n° :09 -Est-cequ'il y'a un manque de mobilier urbain dans cette place ?



65% des usagers questionnés considèrent que le mobilier urbain est insuffisant et ne couvre pas les besoins des usagers, notamment le mobilier de repos, de signalisation, d'information, ce qui rend l'utilisation de la place un peu difficile.

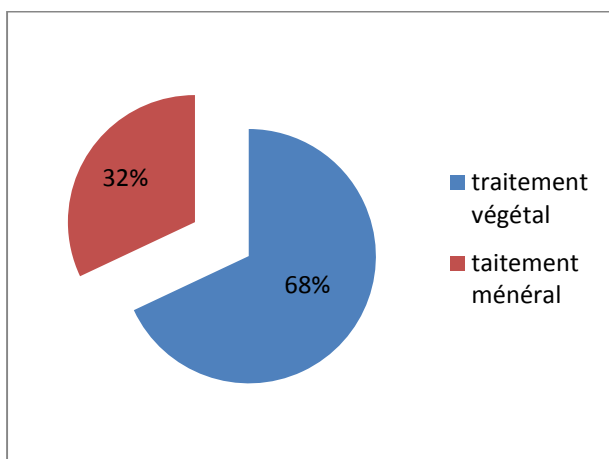
Q n° : 10– Est ce qu’il y a un manque d’espace vert dans cette place ?



62% des gens questionnés voient qu’il y a un manque des espaces verts.

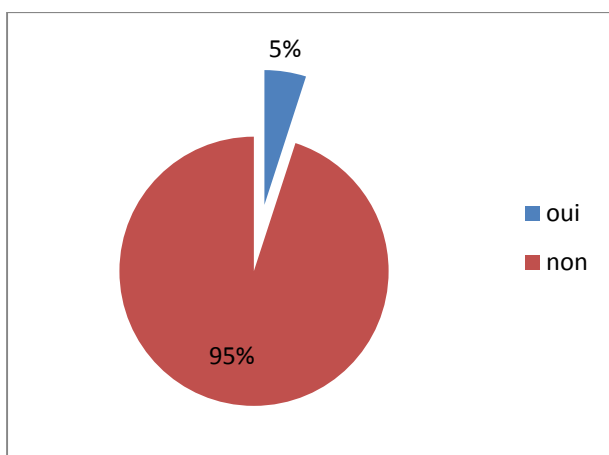
Notre aire d’étude montre un déséquilibre flagrant en termes d’espace vert. Les concepteurs ont négligé cette composante si importante au sein de la place publique. Le manque d’arbres pour créer de l’ombre demeure un problème pour les usagers.

Q n° .11 - Quel traitement du sol préférez-vous ?



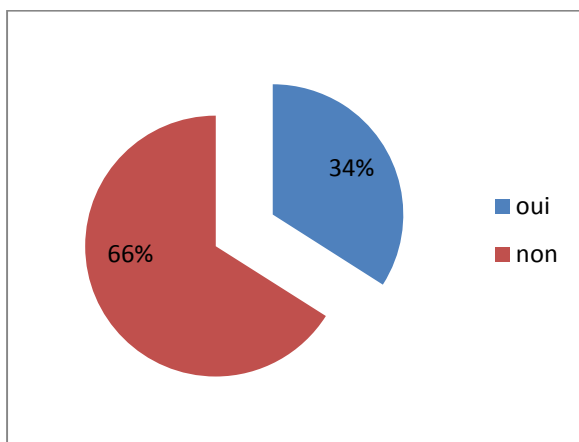
68% de la population questionnée préfèrent un traitement de sol végétal, tandis que 32% préfèrent le traitement minéral.

Q n° :12 -Durant le jour, peut-on se protéger des rayons solaires facilement ?



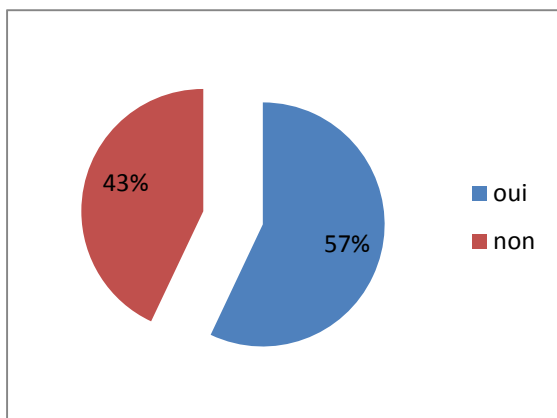
Durant le jour, 95% des usagers de la place ne peuvent pas se protéger des rayons solaires spécialement à midi.

Q n° :13 -Est-ce que le mobilier d'éclairage artificiel est suffisant pour utiliser cette place dans la nuit ?



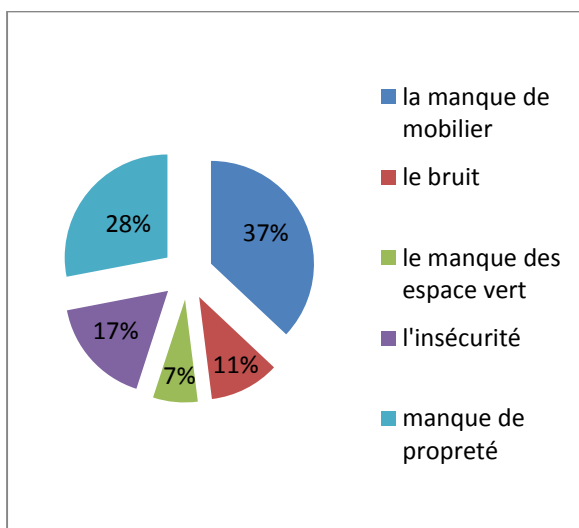
Pour 66% des gens questionnés, l'éclairage artificiel installé tout autour de la place est insuffisant, ce qui empêche le prolongement des activités pendant la nuit.

Q n° : 14 -Le bâti qui entoure cette place influe-t-il positivement sur son usage ?



57% des gens questionnés pensent que le bâti qui entoure la place influe positivement sur l'usage de la place et participe à l'animer à cause de son caractère mixte (résidentiel, commerce au niveau de RDC).

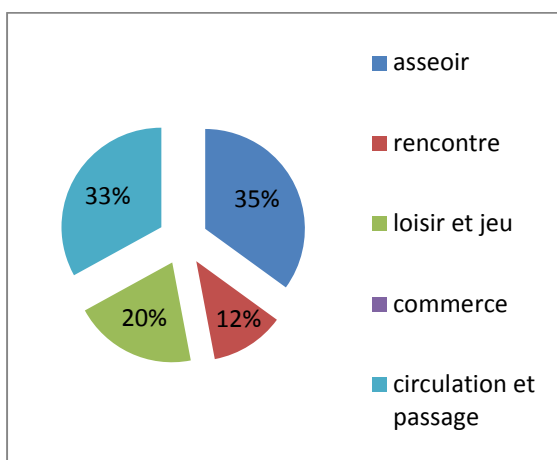
Q n° :15 -Quelles sont les éléments qui vous gênent dans la place ?



Les résultats affirment que l'insécurité, le manque de propreté et le manque de mobilier constituent les facteurs les plus dissuasifs à la pratique de la place. Les autres facteurs ne constituent pas de réelles contraintes.

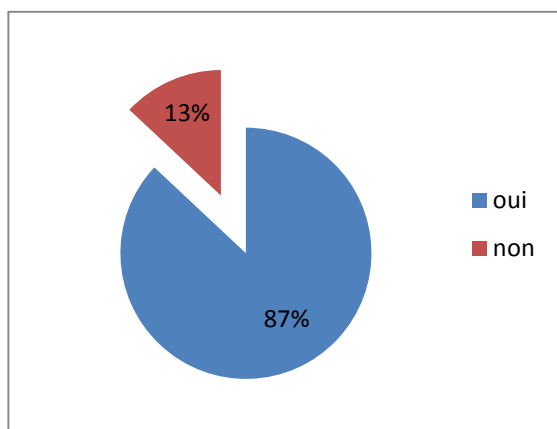
Usage et pratique sociale dans la place publique

Q n° :16-Quels sont les activités qui se déroulent dans cette place ?



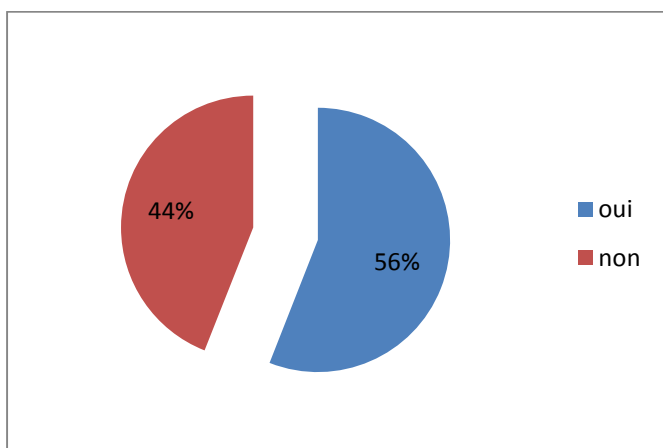
Les réponses recueillies montrent que la place est le siège de diverses activités.

Q n° :17 Ya-il d'autres activités qu'on peut les pratiquer dans cette place ?



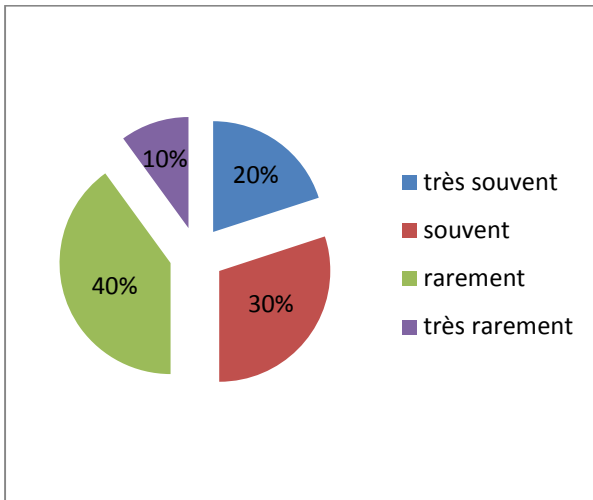
Les activités qui se déroulent dans la place ne répondent pas aux besoins de 87% des gens questionnés qui voient qu'il faut ajouter d'autres fonctions qui peuvent rendre la place plus animée et fréquentée.

Q n° :18-Pensez-vous que cette place est une place conviviale



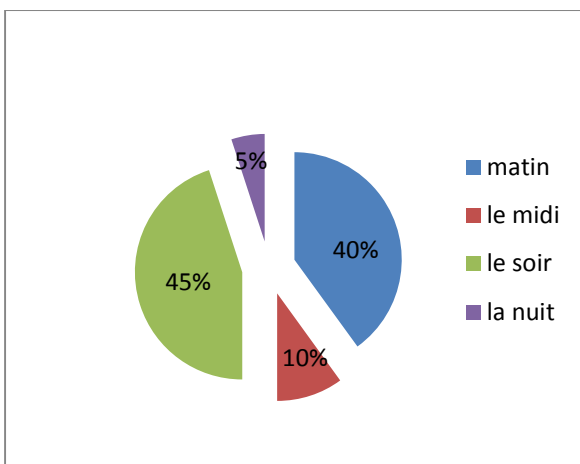
Les résultats montrent que 56 % des gens questionnés considèrent la place comme un lieu convivial.

Q n° :19-Comment qualifiez-vous votre fréquence d'usage de cette place ?



Les réponses montrent que la fréquentation des places publiques en temps libre par les habitants reste très faible.

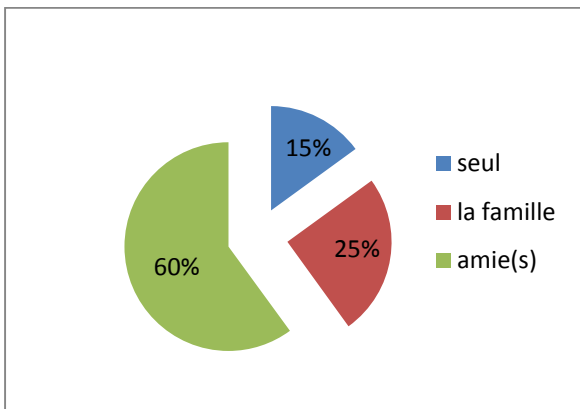
Q n° : 20-Vous y aller:



Les gens fréquentent la place beaucoup plus le matin et le soir.

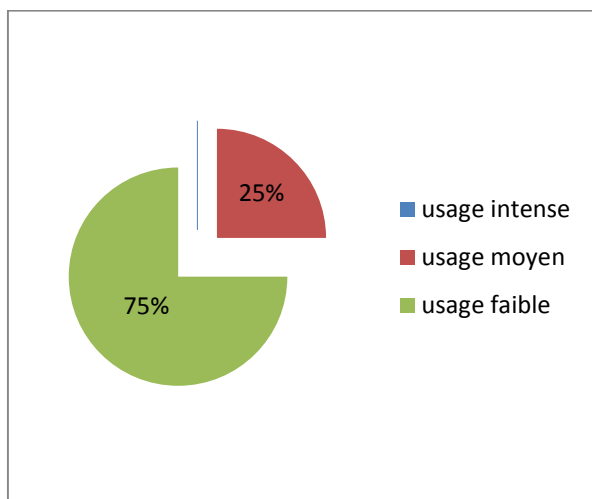
La vie sociale qui se déroule dans cette place change en fonction des horaires, pendant et après les heures de travail, avant et après les prières.

Q n° : 21-Préférez-vous y aller :



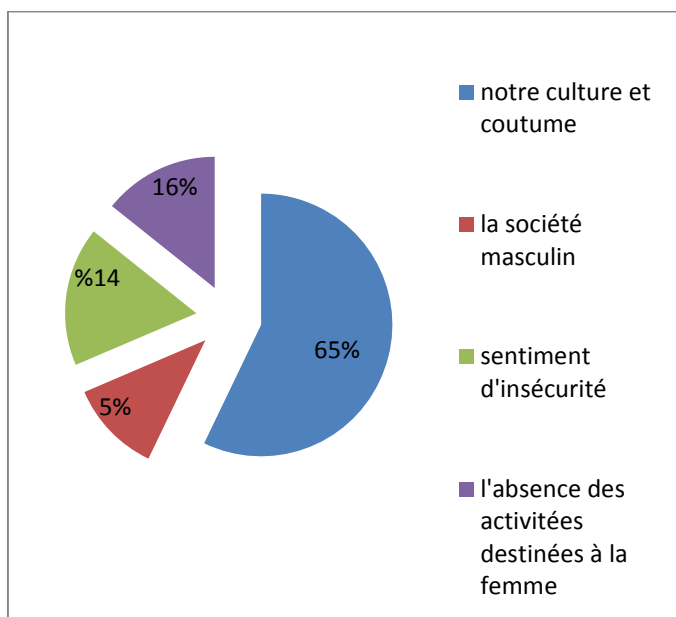
La majorité des gens préfèrent aller à la place avec des amis ; 55% de l'ensemble des personnes questionnées.

Q n° : 22 -Que pensez-vous de la présence de la femme dans cette place ?



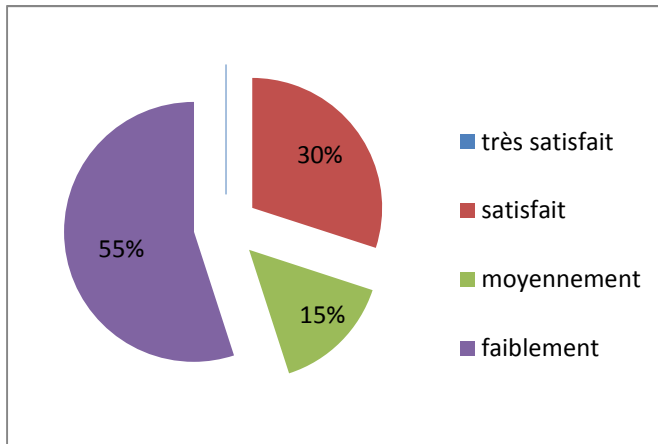
Avec un taux de 75%, les réponses montrent que la place de la femme au sein de la place est presque inexistante.

Q n° :23–D’après vous, quelles sont les raisons qui empêchent la fréquentation de la place par les femmes ?



Notre culture et nos coutumes se classent en premier, avec un pourcentage de 65 %, comme causes principales qui empêchent la fréquentation de la place publique par les femmes.

Q n° :24 -Sur quelle échelle placez- vous votre degré de satisfaction de cette la place ?



La plus part des gens questionnés ne sont pas satisfaits de l'état actuel de la place et de son fonctionnement, avec un taux de 55%.

25- Proposition d'aménagement des gens questionnés

- ✚ La mise en place d'un mobilier urbain adéquat conformément aux normes.
- ✚ La création des aires de jeux pour enfants.
- ✚ La création des espaces de détente et de loisirs.
- ✚ L'aménagement des espaces verts et le renforcement de la plantation d'arbre et l'intégration des plans d'eau.
- ✚ La prise en compte des PMR lors de la conception et l'aménagement des places publiques.
- ✚ L'aménagement des espaces spécialisés pour la femme.
- ✚ L'introduction de diverses activités (mixité fonctionnelle) afin de rendre la place plus attractive.